

LE CARNET ARCTIQUE

CROISIÈRES ÉTÉ 2013



COMPAGNIE DU PONANT
YACHTING DE CROISIÈRE



PHOTO

L'Arctique Secret

Il y a des voyages ... et il y a l'Expédition 5 étoiles en Arctique.

Loin des routes fréquentées, de l'Islande au Spitzberg, du Groenland à la Mer de Baffin, du mythique Passage du Nord Ouest aux côtes sauvages de la Russie Extrême Orientale, il existe un véritable « Ailleurs ».

Dans le sillage des grands Explorateurs, nous vous proposons pour la toute première fois, de rallier l'Europe à l'Asie par l'une des voies maritimes les plus secrètes au monde : le légendaire Passage du Nord Ouest.

Ce sont ces lieux chargés d'histoire et d'esprit d'aventure que la Compagnie du Ponant a décidé de vous faire découvrir en Été 2013 à bord de son tout dernier fleuron, LE SOLÉAL.

Pour ses premières traversées, LE SOLÉAL, dont l'étymologie renvoie à deux symboliques très fortes « le soleil » et « celui qui ouvre la voie », vous emmènera donc à la rencontre de ces terres fascinantes du bout du monde.

À bord, vous retrouverez ce qui a fait le succès de ses deux sisterships LE BORÉAL et L'AUSTRAL : une atmosphère chaleureuse et raffinée et toujours cette subtile alliance de raffinement et d'authenticité qui fait tout l'esprit « Yachting de Croisière » de la Compagnie du Ponant.

Âmes d'explorateurs ou amoureux des grands espaces, l'appel des Terres Polaires sonne comme une invitation à larguer les amarres et découvrir ces paysages grandioses et majestueux du Grand Nord, où les masses de glace irisée des icebergs s'imposent dans un silence ouaté et infini. Magie de l'instant.

À la Compagnie du Ponant, lorsque nous évoquons nos croisières, nous parlons plus volontiers d'Expériences. Car c'est bien de cela dont il s'agit : bien plus qu'un voyage, une croisière en Arctique se révèle être la promesse d'une destination d'Exception, à la rencontre d'une autre terre.

Moments uniques et émotions rares à l'horizon...

A très bientôt à bord,



SOMMAIRE



SPÉCIALISTE DES PÔLES	06
GUIDES NATURALISTES & ACTIVITÉS	08
FAUNE EN ARCTIQUE & ENVIRONNEMENT	12
L'EXPÉDITION 5 ÉTOILES	14
DANS LE SILLAGE DES GRANDS EXPLORATEURS	16
CARTE CIRCUMPOLAIRE	18
LE SPITZBERG	20
L'ISLANDE	24
LE GROENLAND & LA MER DE BAFFIN	28
LE PASSAGE DU NORD-OUEST	36
LA RUSSIE EXTRÊME ORIENTALE	40
LE BORÉAL & LE SOLÉAL	46
FORMALITÉS & ASSURANCE	52
CAHIER DES PRIX	54

SPÉCIALISTE DES PÔLES

Forte de son expérience, la Compagnie du Ponant a su se positionner comme un véritable Spécialiste des Pôles. Elle est aujourd'hui le seul armateur Français à posséder 3 navires proposant des croisières polaires.

UNE EXPÉRIENCE PROUVÉE

Pour sa 10^{ème} saison en Arctique, la Compagnie du Ponant vous propose un choix de croisières uniques, une fascinante expérience au-delà du cercle Polaire. Nos deux navires, LE SOLÉAL et LE BORÉAL vous emmènent aux confins des frontières du Grand Nord. Grâce à leur taille adaptée et leur haute technicité, ils vous permettent d'accéder à des sites d'exception, tout en offrant un confort 5 étoiles unique dans ces zones extrêmes.

Un privilège dont seule une poignée de navires bénéficie aujourd'hui et qui donne à nos expéditions un parfum d'exclusivité.

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISTE DES PÔLES

Vous embarquez accompagnés de véritables professionnels de l'Arctique. Nos Commandants, tout d'abord, spécialistes des glaces, experts en navigation extrême, tous ayant une longue expérience au sein de la Compagnie. Nos Naturalistes ensuite, Guides et Conférenciers, nos membres d'encadrement, scientifiques aguerris, sauront vous faire partager leur expérience. Équipés de Zodiac® parfaitement sûrs et stables, nous vous proposons des sorties par petits groupes permettant ainsi une proximité avec l'environnement naturel.



UNE SÉCURITÉ ABSOLUE

Assurer la sécurité de nos passagers est depuis toujours notre priorité et la préoccupation permanente de nos Commandants expérimentés. Nos deux navires classés glace répondent à des critères internationaux très précis et sont à la pointe de la technologie en termes d'équipements de sécurité :

- Sonar : permet de visualiser en 3D les fonds marins pour approcher au plus près, en toute sécurité, les côtes de la banquise.
- GMDSS : Système d'urgence de communication par radio.
- Zodiac® tracker : chaque zodiac® est équipé d'une balise permettant d'en suivre la progression par satellite.
- Une Station météorologique par satellite : mise à jour en temps réel, elle permet d'optimiser au mieux les itinéraires de navigation, pour le plus grand confort de nos passagers.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter
notre nouveau site Ponant Spécialiste des Pôles
www.ponantpoles.com





VOS GUIDES NATURALISTES*

LORS D'UNE CROISIÈRE EN ARCTIQUE,
CHAQUE MOMENT EST UNE DÉCOUVERTE INOUBLIABLE

Naturalistes, Conférenciers et Guides expérimentés : notre équipe de professionnels reconnus seront des compagnons idéaux pour partir à la découverte de ce territoire fascinant. Nos équipes comptent une dizaine de spécialistes par expédition.



Nicolas DUBREUIL - Chef d'Expédition

Accompagnant depuis plus de 20 ans les expéditions polaires, Nicolas parle 3 dialectes du Groenland. Tombé amoureux de cette destination, au point de travailler sur une thèse d'ethnologie consacrée à la région, les étendues polaires n'ont plus de secret pour ce Chef d'Expédition, Cinéaste et Conférencier. Fort de son expérience, il collabore avec la Compagnie du Ponant depuis 7 ans en participant à l'élaboration des routes de navigation avec nos Commandants. C'est pour lui un véritable bonheur de partager ses souvenirs et ses connaissances.



José SARICA

Depuis son plus jeune âge, la protection de la Nature est une véritable vocation pour José. Après des études en Biologie Marine et un Doctorat, il a suivi une formation de zoothérapie au Québec où il enseigne depuis 5 ans. Passionné par les mammifères marins, il publie de nombreux articles dans des revues scientifiques internationales. Il participe aux croisières Polaires de la Compagnie du Ponant pour la 5^{ème} saison.



Raphaël SANÉ

Passionné par la Nature, Raphaël est diplômé en Hydrobiologie. Après avoir travaillé pour des Associations Naturalistes et participé à plusieurs expéditions, il est désormais Guide-Conférencier sur nos navires. Protecteur de la Nature, il saura se rendre disponible pour vous transmettre son savoir. Ce sera, cette année, sa 6^{ème} saison à bord de nos navires en terres polaires.



Samuel BLANC

Après avoir passé 15 mois en Antarctique au cœur d'une base française, c'est tout naturellement que Samuel est devenu Guide Conférencier dans les régions polaires. Très impliqué dans différentes structures de Protection de la Nature, il poursuit des études en Écologie et Gestion des espaces naturels et veille à sensibiliser nos passagers au respect et à la protection de l'environnement. Il intervient sur nos destinations polaires depuis 6 années déjà.

** Liste non exhaustive. Sous réserve de disponibilité.*

VOS ACTIVITÉS



VOS CONFÉRENCES À BORD

« ... A la suite d'une rencontre décisive avec Jean Baptiste CHARCOT, Paul Emile VICTOR organise sa première expédition polaire et part à la conquête du Groenland... ». C'est ainsi que pourrait débiter l'une de vos conférences à bord, animée par l'un de nos Guides-Naturalistes et intitulée « Mythes et légendes du Grand Nord ».

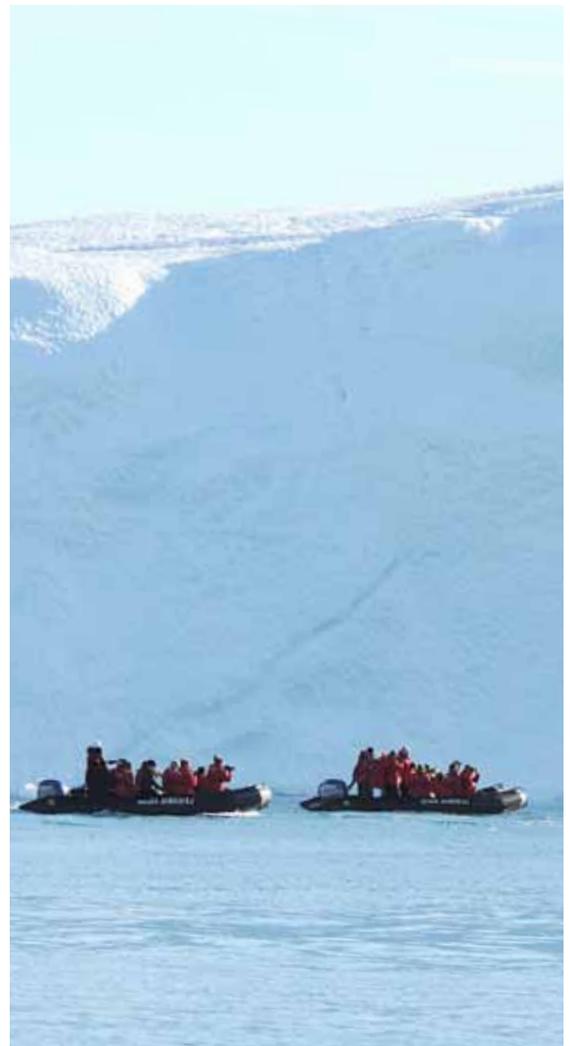
Chaque matin, vos rendez-vous culturels sont mentionnés dans votre Journal de Bord. Une journée en mer peut être l'occasion de vous réunir au Pont 4, dans l'enceinte du Théâtre, pour rejoindre Samuel BLANC qui saura vous faire partager sa passion et son expérience des Terres Polaires. Chaque Conférencier, chaque Guide Naturaliste vous apportera une dimension culturelle, historique ou géologique, selon sa spécialité. Chacun d'entre eux participe à la croisière apportant son talent, son savoir et son envie de transmettre.

Pour votre plus grand plaisir, les rencontres se poursuivent parfois autour d'un dîner à bord, pendant lequel ils continueront à échanger avec vous sur leurs parcours, leurs connaissances et répondront très volontiers à toutes vos questions.

L'ARCTIQUE EN IMAGES

Venez découvrir cette destination sur notre site www.ponant.com

La Vidéo ARCTIQUE BY  COMPAGNIE DU PONANT, un véritable avant goût de votre croisière.



VOS SORTIES EN ZODIAC®

Les régions polaires ont toujours su débrider l'imagination des hommes. Etrange voyage au cœur d'un monde fait de glace et d'eau où le jour semble s'étirer et ne jamais vouloir s'éteindre.

C'est pour approcher au plus près les terres secrètes du Grand Nord, que nous vous proposons régulièrement, en cours de croisière, des sorties en Zodiac® par petits groupes, en toute sécurité. Pilotes et Guides Naturalistes sauront vous guider entre les packs de banquise dérivante, au cœur des fjords aux parois de basalte gris ou le long des plages de sable sombre, endroits favoris des ours bruns lors d'une partie de pêche. De rouge vêtu, gilet de sauvetage en place, partez à la découverte de la faune arctique, si riche et si secrète. Chaque sortie en mer peut être différente, prenez place à bord d'un de nos Zodiac® et saisissez les plaisirs d'un instant authentique, au plus près de la nature, au plus près de l'émotion. Ce sera pour vous une occasion rêvée de capturer des moments d'ordinaire insaisissables. Embarquez jumelles et appareils photos lors de vos excursions et laissez les premières pages de votre album souvenir se dessiner.



VOS RENCONTRES

S'enrichir de rencontres émouvantes au détour d'une navigation, partir à la découverte d'un peuple et d'une culture, d'une ethnie aux traditions singulières, c'est une des nombreuses possibilités que nous vous proposons à bord du SOLÉAL et du BORÉAL.

Il existe des peuples qui fascinent encore et toujours, par leur mode de vie rudimentaire, comme si le monde moderne n'avait pas d'emprise sur eux... En terre du Grand Nord, au cœur du jeune Etat Nunavut, au Canada, partez à la rencontre des Inuits, derniers descendants de l'Arctique. Garant des croyances, depuis longtemps perdues ailleurs, ce peuple autochtone a pris le temps de s'installer au rythme de ses traditions, de sa culture et de son art. Leur vie est encore rythmée par le niveau de la marée, l'état de la banquise ou tout simplement le temps qu'il fait ; tout s'articule autour de la vie quotidienne des chasseurs et des pêcheurs Inuits. Avec la terre comme élément indispensable, ils jouent de leur savoir faire ancestral, construisant des Inukshuks, empilement de pierres dont le nom signifie « à la capacité d'agir comme un être humain » et sculptant à la main, la serpentine, une pierre très dure. Ne manquez pas ces rendez-vous hors du temps.

Devise des Inuits Nunavut : « Nunavut Sannginivut » signifiant littéralement « Notre Terre, Notre Force »

VOS RANDONNÉES

Tout au bout de l'Asie, entre la mer d'Okhotsk et l'Océan Pacifique, le long de la fosse des Iles Kouriles, vous attend la Péninsule du Kamtchatka. Ses 160 volcans, dont une trentaine encore en activité, sont les merveilleux témoins de l'évolution de notre planète. Nous vous proposons de découvrir cette nature fragile et forte, lors de sorties pédestres encadrées par nos Guides Naturalistes expérimentés. Qu'il soit posé tel un trésor au cœur d'une immense caldeira ou qu'il surgisse à l'horizon entouré d'arbres aux reflets gris argent, l'arrivée au pied de chaque volcan est un moment fascinant, une palette inoubliable de couleurs minérales, percée d'une bouche incandescente d'où s'échappent de grâces volutes de vapeur.

Au gré de vos envies, que vous soyez randonneur ou simple promeneur, laissez-vous tenter par une marche sur les flancs des volcans endormis. Cratères aux eaux bouillonnantes, réserves géologiques où se mêlent fumerolles et odeur de soufre sur fond de toundra verdoyante, chaque randonnée, accessible à tous, sera pour vous l'occasion de découvrir ces espaces volcaniques et lunaires parsemés de cônes aux couleurs de roches oxydées. N'hésitez pas à partir à l'aventure au pied de ces géants de feu.



LA FAUNE EN ARCTIQUE



LE BOEUF MUSQUÉ - Groenland

Surnommé « Umingmak » par les Inuits, le Bœuf Musqué est un descendant de la dernière ère glaciaire datant de plus de 90 000 ans. Du haut de ses 1m50 et pouvant peser jusqu'à 300 kg, il possède deux grandes cornes recourbées vers l'extérieur. Son manteau laineux lui donne une silhouette un peu particulière : extraordinairement résistante au froid, sa laine chaude est plus fine que du cachemire. Très sociable, le Bœuf Musqué vit en petit troupeau d'une quinzaine d'individus et se montre très protecteur envers les plus jeunes. Souvent regroupés en rangées serrées, ils aiment parcourir les vallées du Groenland.



LE RENARD POLAIRE - Groenland

Animal peu farouche vivant dans la neige et dans la Toundra du Groenland, de l'Islande ou du Spitzberg, il s'adapte comme un caméléon à son environnement glacé. Pelage blanc l'hiver, il creuse des terriers dans le sol gelé pour se protéger du froid et nourrir sa famille. Il suit volontiers les traces de l'Ours polaire sur la banquise pour profiter de sa force et de sa protection. Pelage grisé l'été, mobile et actif, il aime vagabonder dans la Toundra verdoyante, à la recherche de nourriture pour préparer l'hiver. Une légende scandinave raconte que le renard polaire apporterait l'Aurore Boréale, phénomène lumineux des nuits polaires. En finnois ancien, Aurore Boréale signifie « le feu du renard ».



LES RENNES - Tchoukotka

Cet animal majestueux du Grand Nord, ressemblant à un cerf, possède des bois pouvant mesurer chez certains mâles jusqu'à 1m50 et peser 10 kg. L'été, des troupeaux de plusieurs centaines d'individus vagabondent à travers les paysages sauvages de la Toundra pour se nourrir de jeunes plantes et de feuilles de saule. Le crin épais de sa robe le protège du froid et des eaux glacées des rivières. Un peuple nomade, les Tchouktches, a réussi à domestiquer cet animal sauvage. Se déplaçant avec leur grande harde, d'un pâturage à l'autre, ces éleveurs de Rennes croiseront peut-être votre route.



LE NARVAL – Mer de Baffin

Surnommé également « Licorne des Mers », le Narval est un cétacé à dents, aux attributs et formes étonnantes. Vivant essentiellement en petits groupes de 10 à 20 spécimens, en Mer de Baffin, les colonies se rassemblent et atteignent facilement des formations de plus de 1 000 individus lors de la recherche des sites d'hivernage. Cette baleine des mers arctiques, aux couleurs sombres et réputée pour son agilité, est reconnaissable parmi tous ses congénères, car les mâles sont dotés d'un organe de parade d'une taille impressionnante. Cette longue corne d'ivoire torsadée, ou défense en spirale, peut atteindre 3 m de long, soit la moitié de la longueur du corps de l'animal.



L'OURS POLAIRE - Spitzberg

Quelques centaines de grammes, c'est le poids du Seigneur de la banquise à sa naissance ! Symbole de la puissance et de la fragilité du Grand Nord, l'Ours Polaire fascine par son pelage immaculé, son élégance tranquille et son air mystérieux. Pouvant atteindre 700 kg, le mâle, plutôt solitaire, n'a de cesse d'arpenter la banquise du Cercle Polaire Arctique en quête du lieu idéal (chasse & pêche). Excellent nageur, l'Ours Polaire possède des pattes palmées lui permettant de mieux s'aventurer en eau profonde et une fourrure aux poils adaptés aux excursions sous-marines. Très particulier, il est le seul Ours à ne pas hiverner, à l'exception des femelles partant à la recherche de l'endroit propice à une naissance.

« Si tu sais ce que va faire l'Ours, tu en sais plus que lui... » Citation Inuit.



LE MORSE - Kamtchatka

Il porte un nom tiré du latin signifiant littéralement « qui marche sur les dents », pèse parfois plus d'une tonne et aime s'assoupir le temps d'un bain de soleil. Mais ne vous arrêtez pas à ces quelques caractéristiques, le Morse est un mammifère marin à la rapidité et à la dextérité parfois impressionnante. Animal particulièrement solidaire, il affectionne la vie en collectivité, et pour lui la communication est un art. Ses cris et aboiements se comparent à un chant engagé. Parcourant les rivages, banquises et autres plateformes de glace, il aime à s'attarder. Lors de ses réunions journalières, le maître de cérémonie de ces « Chanteurs de l'Arctique », se place au centre de la colonie, observé par les jeunes qui restent en périphérie.



LE MACAREUX MOINE - Islande

L'Islande est un véritable paradis pour les oiseaux, venus profiter chacun à sa façon de l'abondance de nourriture disponible durant l'Été. Le Macareux Moine est l'un d'entre eux. Charmant volatile à la silhouette ronde, il est surnommé « Clown des mers ». Reconnaissable à sa parure flamboyante, il arbore un plumage noir et blanc agrémenté d'un bec de couleurs rouge, bleu foncé et cerclé de jaune. Capable de plonger du haut des falaises escarpées, il enchaîne chutes vertigineuses et longues apnées, se nourrissant la plupart du temps sous l'eau. Le Macareux est curieux et peu farouche, observez-le sautiller autour de son terrier, le bec rempli de poissons argentés.



L'OURS BRUN - Kamtchatka

Territoire sauvage par excellence, le Kamtchatka reste le domaine des grandes étendues inviolées. C'est donc tout naturellement que l'Ours Brun de Russie y a trouvé refuge. Cousin éloigné du Grizzli et petit frère de l'Ours Kodiak vivant en Alaska, il se reconnaît à son allure imposante et son pelage plus clair que ses congénères d'Amérique du Nord. Sa corpulence n'enlève rien à son agilité, il est un excellent nageur, grimpeur et coureur. L'arrivée de l'Été sonne le réveil de l'Ours Brun ; les lacs et les rivières limpides constituent alors son principal garde-manger. D'un naturel solitaire, il peut parcourir près de 1 000 km lors de la période de fraie du saumon, son mets favori.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Choix d'itinéraires réfléchis, revêtements limitant la pollution de l'air et de l'eau, respect des populations locales, sensibilisation de l'équipage et des passagers : tout est fait, à bord de nos navires, comme lors de nos débarquements à terre, pour réduire notre impact sur l'environnement.

Une tradition que LE BORÉAL et LE SOLÉAL perpétuent avec des équipements « verts » tels que :

- Le positionnement dynamique évitant de jeter l'ancre et protégeant ainsi les fonds marins,
- La propulsion électrique silencieuse et économique,
- Les moteurs diesel fonctionnant au MDO (Marine Diesel Oil) moins lourd et moins polluant,
- La réduction des émissions de fumées,
- Le traitement des eaux usées et des déchets évitant tout rejet en mer,
- Un système de détection optique et sous-marin permettant d'éviter les collisions de jour comme de nuit avec les cétacés,
- Un éclairage par des ampoules à faible consommation.

LE BORÉAL et LE SOLÉAL disposent du label International «Cleanship», délivré par l'agence de certification Véritas (évaluation indépendante).

Adhérente à la Charte Bleue d'Armateurs de France, la Compagnie du Ponant s'engage à adopter un comportement responsable envers l'environnement, respectant l'Écosystème.

« La Nature nous offre le plus beau des spectacles.
La Compagnie du Ponant s'engage à la respecter
et à vous placer aux premières loges. »



L'EXPÉDITION 5 ÉTOILES

AUTHENTICITÉ &
CONFORT GRAND LUXE



LE RÊVE D'AVENTURE

Les récits de Paul Emile Victor, de Jean Malmgren et de Jean Louis Etienne vous donnent envie de tenter l'aventure ? N'hésitez plus, embarquez à bord de nos navires, LE BORÉAL ou LE SOLÉAL, tout dernier fleuron de notre flotte, et découvrez les terres extrêmes du Pôle Nord. Du Spitzberg à l'Islande, du Groenland à la Mer de Baffin jusqu'au mythique Passage du Nord-Ouest tant convoité... Les sorties en Zodiac® vous feront toucher au plus près la grâce naturelle des Terres Arctiques et approcher une faune et une flore aussi diverses qu'exceptionnelles. Une équipe d'experts (Guides Naturalistes et Conférenciers), véritables amoureux de la Nature, vous accompagneront et sauront vous transmettre leur savoir, leur expérience et leur passion.



L'AVENTURE RAFFINÉE

Quelle que soit votre croisière, vous retrouvez toujours les conditions exceptionnelles de confort, de service et d'élégance qui font la réputation de notre Compagnie. Conçus et étudiés pour les destinations polaires, LE BORÉAL et LE SOLÉAL ont obtenu la Classe Confort 1, leur permettant de naviguer dans les zones les plus extrêmes, en toute sécurité, tout en bénéficiant d'un environnement et d'un service 5 étoiles. Navires à taille humaine, décoration raffinée, service attentionné, gastronomie : une certaine idée du luxe, une façon de vivre la croisière... autrement.



LA PROMESSE D'UN VOYAGE EXCEPTIONNEL

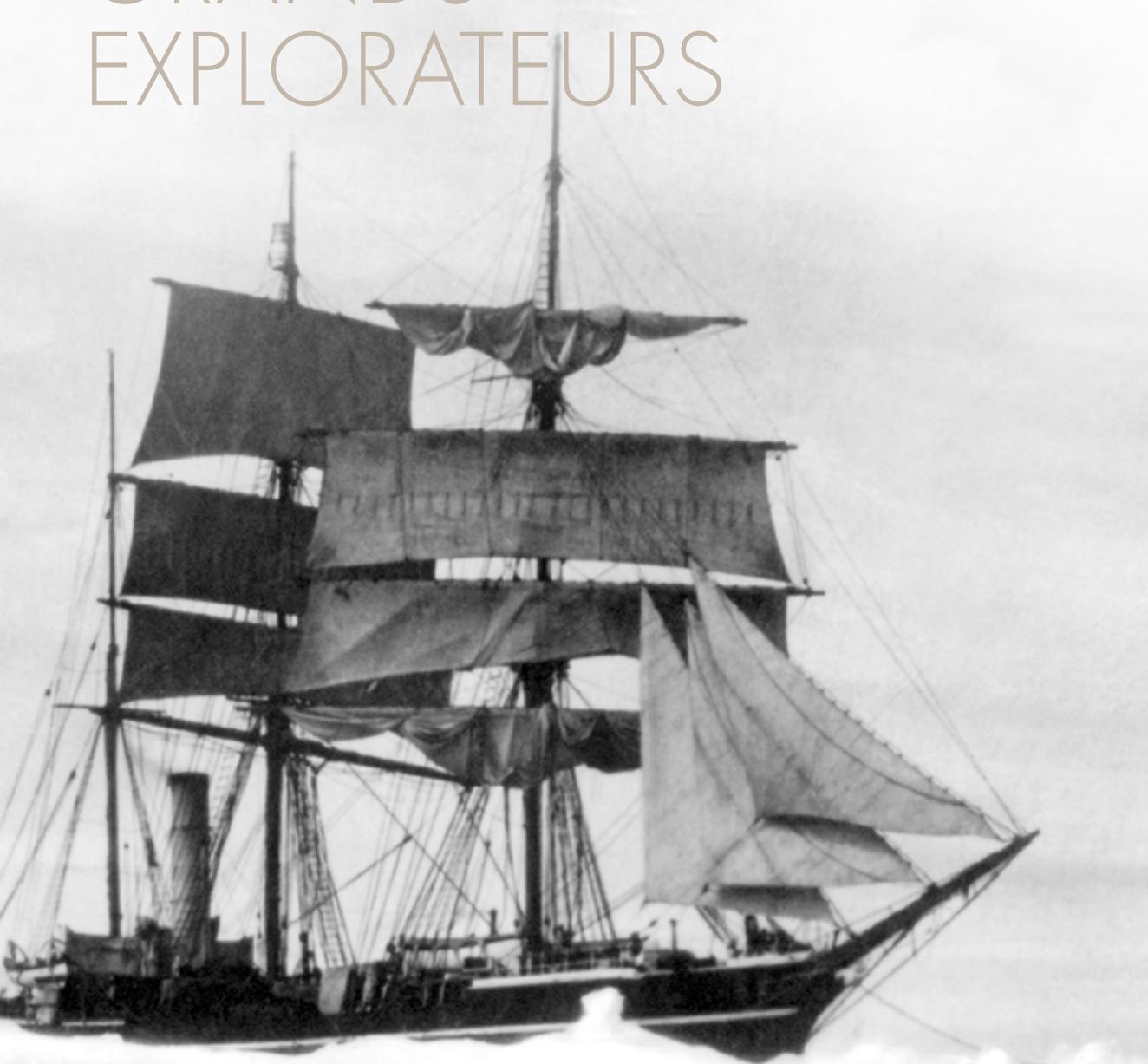
Avec ses deux derniers fleurons, la Compagnie du Ponant a su trouver le navire idéal répondant aux attentes de ses passagers. En alliant petite capacité, luxe et technologie de pointe, ces navires correspondent parfaitement au concept de Yachting de Croisière, procurant l'incomparable plaisir d'une croisière différente, unique et intimiste, offrant la possibilité d'explorer les zones extrêmes du Grand Nord dans un cadre design au confort 5 étoiles.



*De grands moments d'émotions en perspective,
soyez les premiers à les vivre en notre compagnie.*



DANS LE SILLAGE DES GRANDS EXPLORATEURS



*« Ce passage n'existe pas »
« On le cherche depuis des siècles,
personne ne l'a jamais trouvé »
« C'est une légende »...*

Dès le XV^{ème} siècle, l'idée de relier l'Europe à l'Asie par voie maritime devient la quête principale de générations d'explorateurs et d'aventuriers : la recherche d'un moyen de relier l'Océan Atlantique au Pacifique, via le Pôle Nord, commençait. Navigateurs espagnols, anglais, français, scandinaves et russes, se lancèrent alors à la recherche de ce bras de mer légendaire, aux confins des Terres Polaires du Grand Nord. Les expéditions vont alors se succéder.

Bien des pionniers ne revinrent jamais de leur périple en mer et pendant de longues années, le seul résultat obtenu fut la découverte de baies, d'îles ou de territoires inconnus. L'illustre Capitaine Cook lui-même, ne trouva face à lui que des murailles d'icebergs et finit par conclure que l'existence du passage du Nord-Ouest n'était qu'une « fantaisie géographique ». Certes, des bras de mer serpentaient bien parmi les îles Arctiques Canadiennes, mais l'hiver finissait toujours par figer les grands voiliers au milieu d'un désert de glace.

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle, le 19 mai 1845, que le britannique **Sir John FRANKLIN** partit à la conquête de cette route maritime avec un équipage de 135 hommes et deux navires à la coque renforcée d'acier : L'Erebus et Le Terror. Malheureusement, ils ne revinrent jamais en Angleterre.

Ce n'est qu'en Juin 1903, que l'explorateur norvégien **Roald AMUNDSEN** se lança sur les traces de son confrère britannique. Au terme de trois années d'une lente et périlleuse progression dans des conditions climatiques extrêmes, son navire le Gjoa Haven, finit par déboucher en pleine mer, de l'autre côté de la terre. Le fameux passage du Nord-Ouest existait bel et bien.



Roald AMUNDSEN

Très peu fréquentés encore aujourd'hui, ce sont ces lieux chargés de passion et d'esprit d'aventure, que la **Compagnie du Ponant** a décidé de vous faire découvrir en **Été 2013** à bord de son tout nouveau navire, **LE SOLÉAL** dont l'étymologie renvoie à deux symboliques très fortes « le soleil » et « celui qui ouvre la voie ».

Dans le sillage des plus grands Explorateurs que le monde ait connu, nous vous proposons de partir à la rencontre d'une autre terre, d'autres peuples, d'autres cultures et vivre ainsi des moments uniques, des émotions rares, dans des paysages sans équivalent.

Il y a des voyages... Et il y a l'Aventure en Arctique.



CARTE CIRCUMPOLAIRE







VIVRE LE SPITZBERG AU PLUS PRÈS, AU PLUS VRAI

Ourlé par l'Océan glacial de l'Arctique, lové entre glaciers millénaires et montagnes tailladées, le Spitzberg est un lieu qui ne connaît jamais la nuit.

78° de latitude Nord, c'est la position du BORÉAL lorsqu'il atteint les côtes ciselées du Spitzberg, dernière île avant le Pôle. Face au navire, la mer étale son armure de glace, épaisse et lumineuse, faite de blancheur et de mystère... Ici, le silence vous enveloppe, le souffle du vent vous transporte. A bord du BORÉAL, nous vous proposons de partir à la découverte de ce grand désert blanc, royaume de l'Ours polaire, terre de glaciers géants bâtis en cathédrales.

C'est au cours de vos journées sans nuit complète, où le temps s'étire démesurément, que vous vivrez une expérience unique. Les paysages envoûtants, étranges et contrastés sauront se dévoiler secrètement lorsque LE BORÉAL progressera au cœur de cet Archipel du bout du monde, dans son sanctuaire de glace. Le vent, le bruit de la glace, les milliers d'oiseaux migrants, les morses et le seigneur de la banquise, vous rappelleront que nous ne sommes que des invités tolérés sur cette terre encore vierge.



Longyearbyen

$\Phi = 78^{\circ} 13' N$
 $G = 15^{\circ} 38' E$

Une aventure qui ne se mesure ni en milles parcourus, ni en nombre d'ours observés, mais en émotions, en sensations, en vécu...

LE BORÉAL vous invite à découvrir cet écrin dont les diamants de glace sont d'autant plus précieux qu'ils sont éphémères.

CROISIÈRE SPITZBERG

À BORD DU BORÉAL

10 JUILLET 2013

à partir de 3 395 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 54

L'ARCHIPEL DES LOFOTEN

Lumières et couleurs du Nord. Leur nom évoque à lui seul le dépaysement et le lointain : Lofoten... Avec ses reliefs tailladés de fjords, ses paisibles prairies et ses villages de pêcheurs blottis au gré des criques, l'Archipel tient ses promesses. Au Nord de la Norvège, à l'extrémité d'une péninsule, les Iles Lofoten se découpent sur fond d'Océan, pointe aiguës s'avancant doucement à la rencontre du BORÉAL. Ici, la luminosité Arctique donne aux paysages un éclat particulier, le bleu de l'eau se compare à celui du ciel, le rouge éclatant des maisons de pêcheurs concurrence le vert tendre des versants montagneux. Ne manquez pas de découvrir ce petit morceau de Norvège, il vous laissera entrevoir l'étendue de son caractère et de sa noblesse.



TROMSØ

Cité du grand Nord fondée au XIII^{ème} siècle, ancienne capitale de la pêche à la baleine, entourée d'une nature encore sauvage, Tromsø abrite un patrimoine architectural riche en histoire ; ses maisons de bois du vieux quartier, habitations typiques peu communes, remontent jusqu'au XVII^{ème} siècle. Ne manquez pas le plus bel exemple d'architecture scandinave contemporaine : la Cathédrale Arctique, construite tel un phare face à la ville ancienne. Cet édifice religieux présente des lignes remarquables d'audace évoquant un grand navire blanc. Son architecture symbolise la puissance du Pack de Glace dans les mers arctiques et comporte une mosaïque de verre très originale. La Cathédrale possède aussi la plus grande baie en vitrail d'Europe.

HORNSUND

L'extrême Sud-Est du Spitzberg s'éloigne dans le sillage du BORÉAL et c'est au détour de la pointe Sud de l'Archipel que votre navire vous emmène vers Hornsund, fjord le plus large et le plus au Sud du pays. Ici, l'environnement offre un spectacle extraordinaire où les 12 km de largeur rivalisent avec les 30 km de longueur du fjord. Au cœur de cette nature majestueuse, LE BORÉAL est parfaitement à sa place, parcourant les eaux d'une profondeur pouvant atteindre 260 m. L'Été au Spitzberg offre mille facettes ; la lumière du jour permanent illumine les glaciers et en révèle toute la beauté. Hornsund est sans conteste un haut lieu de nature sauvage où le temps a suspendu son vol, au fil de l'éveil de la faune et de la flore. Les Ours polaires se sentent d'ailleurs à leur aise et aiment à parcourir la région au cours de l'année. Instants magiques à partager, la richesse unique et immaculée de la faune et de la flore ont valu à ce fjord d'être nommé comme l'un des 12 Sites Phares de la Biodiversité Européenne.



NAVIGATION AU SUD DU SPITZBERG

L'Archipel du Svalbard possède une histoire d'une densité exceptionnelle. Des baleiniers du XVII^{ème} siècle, aux trappeurs aventuriers, aux mineurs et scientifiques, des chasseurs d'ours aux chercheurs d'or, des conquérants du Pôle, aux voyageurs que vous êtes. La navigation du BORÉAL vous fera approcher une nature teintée de couleurs polaires : icebergs, calottes glaciaires, banquise, un univers fascinant couvert à plus de 55% de glaciers qui s'abîment en mer en fronts déchiquetés. Les journées de navigation seront ponctuées d'étapes insolites, de sorties en Zodiacs® aux lueurs du petit jour pour tenter d'approcher le seigneur de la banquise, le solitaire Ours blanc. C'est ainsi que 8 jours durant, à travers une très belle navigation, de fjord en fjord, de glacier en glacier, vous découvrirez le monde polaire dans toute sa diversité, si cher au cœur de Jean MALAURIE, géographe français, amoureux des terres extrêmes.



FJORD BELLSUND

Naviguer le long de la côte Ouest du Spitzberg, c'est découvrir un paysage de fjords aux parois vertigineuses, aux glaciers gigantesques, le tout enchâssé dans un décor de montagnes découpées sur le bleu de l'horizon. Au cœur du Fjord de Bellsund, vous suivrez les traces des premiers explorateurs de l'Archipel venus des côtes de Norvège. Les deux bras du Fjord se séparent pour former deux vallées verdoyantes, étonnamment riches en faune ; elles attireraient autrefois de nombreux trappeurs en quête de gibier et de trophées. Phoques barbus, bélugas, macareux, ours, établissements baleiniers, cabanes de trappeur... vos rencontres seront multiples. Ourlé de fronts glaciaires, l'endroit est d'une beauté saisissante, naturellement sauvage. L'été Arctique vous offre le plus beau des spectacles. Laissez votre imagination s'évader durant cette journée de navigation au cœur d'un environnement extraordinaire.



BODO • LONGYEARBYEN

LE BORÉAL : 10 JUILLET 2013
8 JOURS / 7 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE

J 1	Bodo (Norvège) Embarquement de 16.30 à 17.30
J 2	Lekness (Norvège)
J 3	Tromsø (Norvège)
J 4	En mer
J 5	Spitzberg, Isbukta (Norvège)
J 6	Spitzberg, Hornsund (Norvège)
J 7	Spitzberg, Bellsund (Norvège)
J 8	Longyearbyen (Norvège) Débarquement



Extrait du journal de bord BORÉAL Juin 2011

« Après une seconde nuit bercée par quelques ondulations dues à la proximité de l'Océan Arctique, nous nous réveillons aux abords de la Baie du Roi, face aux sommets des Trois Couronnes dont les pics enneigés semblent vouloir atteindre le ciel... Celui-ci, à peine voilé, finit par devenir entièrement bleu, donnant ainsi une lumière extraordinaire aux glaciers environnants. Il est 10h00 lorsque notre Commandant nous invite à gagner les ponts extérieurs pour admirer ces géants glacés, aux formes de cathédrales, irisés de soleil, tandis que quelques phoques barbus sont observés à l'arrière du navire, paresseusement alanguis sur un morceau de banquise. Le Spitzberg nous salue et nous accueille ! »

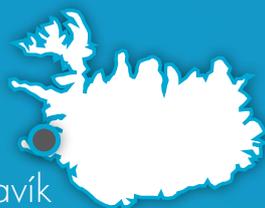


L'ISLANDE, TERRE DE GLACE ET DE FEU

À la lisière de l'Arctique, entre vastes glaciers, fjords vertigineux, volcans et geysers bouillonnants, l'Islande offre un éventail de paysages sauvages et romantiques à la fois ; une beauté rare et tourmentée qui renvoie au premier matin du Monde...

La navigation du BORÉAL et du SOLÉAL vous mènera aux franges du Cercle Polaire, terre où les premiers Vikings débarquèrent au IX^{ème} siècle. De leur passage, restent de nombreux récits et légendes décrivant les grands espaces naturels du pays, dernière frontière de l'Europe, forgée par la glace et le feu. Fjords aux parois abyssales, insondables glaciers, hauts plateaux volcaniques, la nature de l'Islande, farouche et fascinante, a su garder tout son mystère.

À bord du BORÉAL et du SOLÉAL, nous vous proposons de partir à la rencontre de cette nature extraordinaire, au cœur des fjords du Nord-Ouest, le long des plages de sable noir où les macareux s'élancent, en colonies formées, vers les sommets des falaises sculptées. Akureyri, située juste au-dessous du Cercle Polaire, vous ouvrira les portes du lac Myvatn, tandis que Reykjavik, vous dévoilera le Blue Lagoon, immense piscine d'eau chaude naturelle, phénomène géologique exceptionnel.



Reykjavik

Φ = 64° 08' N

G = 21° 53' O

Il n'y a pas de spectacle plus imposant que l'Islande surgissant de la mer.

Elle semble s'illuminer elle-même et irradier le ciel par une alchimie tenue secrète.

Volcans et geysers sont autant de leurs terrestres qui éblouissent parfois plus que le soleil.

CROISIÈRE ISLANDE

À BORD DU SOLÉAL & DU BORÉAL

23, 30 JUILLET & 06 AOÛT 2013
à partir de 2 095 € (vols non inclus)

voir cahier des prix page 54



LA PÉNINSULE DE SNAEFELLSNES

L'Ouest de l'Islande et la Péninsule du Snæfellsnes présentent un paysage dramatique et grandiose à la fois. Du port naturel de Grundarfjörður, situé au fond d'un fjord à la beauté intacte, partez à la découverte des anciens volcans dont la couleur sombre contraste avec le bleu cobalt de l'Océan. Les forces volcaniques ont achevé leur travail et après la disparition des glaciers, les rivières ont façonné le paysage en lignes douces. Guidés par nos spécialistes et naturalistes expérimentés, ne manquez pas la majestueuse silhouette du Volcan Snæfellsjökul, semblant veiller sur la péninsule du haut de ses 1 440 m. Il est formé d'un cône presque parfait et reconnu pour être le point focal de forces magnétiques mystérieuses. D'ailleurs est-ce un hasard si Jules Verne l'a choisi comme point de départ de son roman « Voyage au Centre de la Terre » ? L'Islande reste un pays qui dévoile toute sa beauté, lorsqu'on l'aborde par la mer.

GODAFOSS

C'est depuis Akureyri que vous prendrez la route en direction du Sud, pour découvrir le site exceptionnel de Godafoss ou « Chute des Dieux », l'une des plus spectaculaires cascades d'Islande par sa féerie de couleurs et son fond de roches basaltiques. Situées sur la rivière glacière de Skalfandaflljot, les trois cascades réunies dont la largeur atteint plus de 30 m, se jettent du haut de leur 12 m dans un paysage enchanteur. La légende raconte qu'en l'an 1 000, le « diseur de loi » de l'époque fit accepter à ses compatriotes la religion chrétienne. Il précipita ensuite les effigies des dieux nordiques (godars) devenus païens dans cette cascade (foss), ainsi appelée Godafoss, en souvenir de cet épisode de l'Histoire. La puissance du débit de Godafoss est telle qu'elle crée un nuage permanent de gouttelettes d'eau qui scintillent au soleil d'été.



REYKJAVIK

Reykjavik ou la "Baie des fumées"... Lovée au fond d'une baie abritée des vents à la beauté presque irréaliste, Reykjavik est rythmée par l'incessant ressac de l'Océan. La capitale islandaise est à quelques minutes d'une nature magnifique, comme en atteste la présence de sternes arctiques, d'oies et de canards sauvages en plein cœur de la ville. Fondée par un Chef Viking en 874, la ville la plus septentrionale de la planète est à la fois farouche et fascinante. Non loin de là, dans un décor de champs de lave accidentés, des sources d'eau chaudes gigantesques élèvent leur tourbillon vers le ciel pour vous offrir un spectacle extraordinaire de Geysers aux couleurs ambrées. Ne manquez pas ces sites naturels, reflets de phénomènes géologiques exceptionnels.





AKUREYRI – LAC DE MYVATN

Lovée au fond d'un magnifique fjord, la capitale du Nord de l'Islande déploie ses charmes sur les rives de l'Eyjafjörður et vous offre ses maisons multicolores à la lumière du soleil de minuit. C'est depuis cette ravissante cité que vous partirez à la découverte du lac Myvatn, à la beauté sauvage, sculptée par une succession d'éruptions volcaniques. Ecosystème unique au monde, le lac Myvatn se situe à la croisée des grandes routes migratoires ; ce sanctuaire naturel abrite ainsi de nombreuses espèces d'oiseaux (Oies cendrées, Cygnes, canards et autre Sternes Arctiques...). Un véritable paradis pour les ornithologues et surtout pour les contemplatifs à la recherche de paysages secrets au charme mystérieux. Dans un lieu si sauvage, l'imaginaire est sans cesse sollicité par les formes étranges du paysage. Les trolls, les elfes et autres féeries issus des contes et légendes islandaises, y résident... sans aucun doute !



LE LAGON BLEU

Situé seulement à 40 km de la capitale Reykjavik, le Blue Lagoon, « Bláa Lónid » en islandais est une étendue d'eau douce aux reflets aigue-marine qui puise sa source dans les profondeurs de la terre, dans une nappe à 240°C, à 200 km de la surface ; un phénomène géothermique impressionnant. Avec son décor lunaire de champs de lave accidentés et de lichen que l'on distingue à travers un halo de fumée vaporeuse, l'endroit revêt une atmosphère unique, presque irréelle. Les islandais apprécient tout particulièrement ce lac artificiel, lorsque la température de ses eaux laiteuses, une fois traitées, descend à 37° et que le lieu devient alors une gigantesque piscine naturelle aux vertus reconnues pour ses bienfaits sur la peau.

REYKJAVIK • REYKJAVIK

LE SOLÉAL : 23 JUILLET 2013

LE BORÉAL : 30 JUILLET, 06 AOÛT 2013

8 JOURS / 7 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE

- | JOUR | ITINÉRAIRE |
|------|---|
| J 1 | Reykjavik - Hafnarfjörður (Islande)
Embarquement de 17.00 à 18.00 |
| J 2 | Reykjavik - Hafnarfjörður (Islande) |
| J 3 | Heimaey (Iles Vestman - Islande) |
| J 4 | Grundarfjörður (Islande) |
| J 5 | Ile de Grimsey (Islande) |
| J 6 | Akureyri (Islande) |
| J 7 | Isafjörður (Islande) |
| J 8 | Reykjavik - Hafnarfjörður (Islande)
Débarquement |



FAUNE

Pays de roches et d'eau, de déserts et de glaciers, de rivages souvent tourmentés mais grandioses, l'Islande est un paradis pour les oiseaux, venus profiter chacun à leur façon de l'abondance de nourriture disponible durant l'Été. C'est ainsi l'un des lieux de prédilection des Sternes Arctiques, ces infatigables voyageuses au long cours, tout comme des colonies de Macareux Moines, charmants clowns de mer plongeant du haut des falaises escarpées qui leur servent d'observatoire. Les falaises abruptes, les zones marécageuses et les lacs sont autant d'espaces où nichent des myriades d'oiseaux. C'est donc sans difficulté que vous pourrez également observer les bandes de Guillemots à miroir, placides sur leurs rochers, lorsqu'ils ne passent pas dodelinant avec maladresse à vos pieds, un bout d'algue coincé dans le bec.



LE GROENLAND & LA MER DE BAFFIN

L'explorateur scientifique britannique William SCORESBY décrivait les Terres du Grand Nord ainsi : « *De toutes mes expéditions, je n'ai jamais rien vu d'égal, d'une splendeur aussi audacieuse et d'un caractère aussi saisissant* ».

Il est des lieux dont la beauté primaire provoque des émotions d'une rare intensité : une île du bout du monde, d'un autre monde, celle du Groenland et ses terres figées de glace. Ici, lorsque la banquise se fragmente, que le soleil ne passe plus sous l'horizon, que les sommets granitiques perdent leur voile blanc le temps d'un court Été, naît un monde envoûtant, fascinant de force et de beauté. C'est dans le silence troublé par le craquement des icebergs que LE BORÉAL et LE SOLÉAL trouveront leur route pour vous offrir les paysages de cette terre vierge et lumineuse. Venez vivre un voyage d'exception, où derrière chaque site se révèle une expérience hors du temps.

C'est également à bord du BORÉAL et du SOLÉAL que nous vous proposons de découvrir les secrets de la Mer de Baffin. Le Grand Nord canadien est une terre lointaine et isolée, le peuple Inuit y vit depuis des millénaires attaché à sa « Terre ». Dans des conditions extrêmes, ce peuple ancestral survit dans la solitude polaire. Leurs traditions orales parlent d'un temps où l'homme et la nature pouvaient se parler, où les esprits de la terre et de la mer contrôlaient leur destinée. Comment ne pas revenir transformé de ce voyage au bout du monde ?

Kangerlussuaq

$\Phi = 66^{\circ} 58' N$
 $G = 50^{\circ} 52' O$



« *Je confesse que c'est une émotion esthétique qui m'a tout d'abord retenu : eau noire groenlandaise, lourde de glace potentielle, teintes claires de la toundra, de la mer et du ciel qui varient selon les saisons. Un silence à l'énergie captive* ».

Jean MALAURIE , Ethno-Géographe

CROISIÈRES GROENLAND & MER DE BAFFIN

À BORD DU SOLÉAL

30 JUILLET 2013
à partir de 5 295 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 55

À BORD DU BORÉAL

13 AOÛT 2013
à partir de 3 895 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 55

ILULISSAT

Au cœur de la célèbre Baie de Disko, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, le Fjord glacé d'Ilulissat offre un spectacle extraordinaire à la beauté presque irréaliste. Les icebergs, véritables sculptures de glace aux couleurs translucides, poursuivent leur chemin éternel et semblent scintiller de mille feux. De leurs flancs, se décrochent d'énormes morceaux de glace qui rejoignent inexorablement la mer. Tout près, vous découvrirez le village d'Ilulissat, principale curiosité de la région. Entouré d'icebergs, il représente un concentré unique de la vie traditionnelle en Arctique, avec ses maisons de bois multicolores, ses chiens de traîneaux et ses tanneurs de peaux travaillant encore selon des méthodes ancestrales.



AMMASSALIK

Suivez les traces du célèbre *Pourquoi Pas*, navire du commandant Jean Baptiste Charcot qui appareilla le 11 juillet 1934 à Ammassalik, avec à son bord, quatre scientifiques de renom dont Paul Emile Victor, ethnologue et chef de mission. L'île aux abords sauvages et côtes imprévisibles, a su surprendre les explorateurs qui, forts de leur première expérience, décidèrent de prolonger ce périple au cœur des civilisations Inuits. Région très sauvage, ceinturée par les icebergs et entourée de sommets alpins travaillés par les glaciers, la côte recèle bien des surprises. On y trouve un petit Musée abritant de précieux objets d'art et de culture Inuit tels que Tupilaks, masques, outils anciens, costumes traditionnels, traîneaux à chiens, ainsi qu'un kayak de fabrication artisanale qui jadis parcourait les fjords environnants. Dans les coutumes du peuple Inuit, le nom d'Ammassalik fait référence aux « capelans », petits poissons de couleur argentée flamboyante dont la présence par milliers annonce aux habitants le retour du printemps.

GLACIER EQI – Base Paul Emile Victor

« Le plus bel endroit de l'Arctique »... C'est ainsi que Paul Emile VICTOR décrivait le pays des icebergs géants et des donjons vêtés par les glaciers de la calotte polaire. Le Glacier Eqi du Groenland est l'une de ces beautés impressionnantes. Ici, le silence n'est rompu que par le fracas de pans de glace. On ne sait plus si l'on frissonne de froid ou d'émotion. Imaginez le long profil du glacier : face au soleil, sa glace cristalline, translucide laisse apparaître une multitude de nuances bleutées. Une surface luisante et étincelante : saphir, émeraude ou diamant gigantesque.

Ne manquez pas le refuge de Paul Emile Victor d'où les expéditions polaires françaises partaient pour étudier l'Islandis dans les années 50. Cet explorateur des extrêmes entreprit l'Expédition Trans-Groenland en traîneaux à chiens durant 40 jours ; vous pourrez suivre ses pas pendant votre excursion à terre.





SERMILIK

Encore presque inconnue il y a cent ans, la Côte Est du Groenland reste la région la plus authentique, la plus majestueuse. Ce lieu secret constitue de nos jours le plus grand Parc National du Monde. La glace, la montagne, intimement mêlées à la mer, les fjords, l'immensité de l'Océan voisin, ont sculpté ses paysages. Des icebergs gigantesques, provenant de la calotte glaciaire, s'y empilent.

La navigation du SOLÉAL vous permettra de découvrir le Fjord de Sermilik « route des icebergs », avec la calotte glaciaire en toile de fond. Cette croisière est volontairement programmée fin Juillet, car c'est à ce moment de l'année que la banquise s'efface devant la proue du navire. C'est également à cette période que les couleurs sont spectaculaires, irradiant le ciel de rose, de mauve et de blanc moiré. Certains Étés, les majestueuses baleines à bosse élisent domicile dans ce fjord, où elles offrent un magnifique spectacle d'acrobatie.



NUUK

Lorsqu' Eric Le Rouge, impétueux Chef viking banni d'Islande, débarqua sur les côtes de Nuuk, il découvrit une terre accueillante et fertile, parsemée de fjords. Habitée ensuite par toute une population de vikings venus le rejoindre, dès le X^{ème} siècle, elle est depuis devenue le refuge de populations Inuits.

Nuuk est implantée à l'embouchure de l'un des plus grands fjords au monde, là où la mer n'est jamais prise par la glace. La ville s'étale doucement sur le Détroit de Davis et possède un centre historique au Patrimoine particulièrement riche. Le Musée National abrite de très belles collections liées à la vie quotidienne des esquimaux chasseurs ou pêcheurs. Capitale et plus grande ville du Groenland, un air d'inaccessible se dégage de la ville, en effet, Nuuk est accessible par la mer et les airs, mais le Groenland ne possède aucune route. Les couleurs vives rouge, bleu, vert et jaune des habitations contrastent avec l'eau sombre groenlandaise, tout en réchauffant le cœur et l'esprit des habitants durant l'hiver. Une émotion esthétique aux teintes riches, d'un mélange de toundra, de mer et de ciel...

REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ

LE SOLÉAL : 30 JUILLET 2013
15 JOURS / 14 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

J 1	Reykjavik - Hafnarfjörður (Islande) Embarquement de 17.00 à 18.00
J 2	Reykjavik - Hafnarfjörður (Islande)
J 3	Traversée du détroit du Danemark
J 4	Fjord Knut Rasmussen (Groenland)
J 5	Ammassalik (Groenland)
J 6	Sermilik (Groenland)
J 7,8	Navigation le long de la côte Est du Groenland à la découverte des fjords et glaciers
J 9	Passage du Cap Farvel (Groenland)
J 10	Navigation le long de la côte Ouest du Groenland
J 11	Nuuk (Groenland)
J 12	Ilulissat - Baie de Disko (Groenland)
J 13	Ilulissat - Baie de Disko (Groenland)
J 14	Navigation dans les fjords
J 15	Kangerlussuaq (Groenland) Débarquement

REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ

LE BORÉAL : 13 AOÛT 2013
11 JOURS / 10 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

J 1	Reykjavik - Hafnarfjörður (Islande) Embarquement de 16.00 à 17.00
J 2	En mer
J 3	Passage du Cap Farvel (Groenland)
J 4	Narsaq (Groenland) Navigation le long des côtes du Groenland
J 5	Nuuk (Groenland)
J 6	Navigation le long des côtes du Groenland Itilleq (Groenland)
J 7	Glacier Egi / Base Paul Emile Victor (Groenland)
J 8	Ilulissat - Baie de Disko (Groenland)
J 9	Kitsisarssuit (Groenland)
J 10	Navigation dans les fjords
J 11	Kangerlussuaq (Groenland) - Débarquement

CROISIÈRES GROENLAND & MER DE BAFFIN

À BORD DU SOLÉAL & DU BORÉAL

13 & 23 AOÛT 2013
à partir de 5 695 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 54 & 55

À BORD DU BORÉAL

05 SEPTEMBRE 2013
à partir de 5 395 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 55



AKPATOK

Lovée dans la Baie d'Ungava qui sépare le Nunavik de la Terre de Baffin, Akpatok une île inhabitée dont les falaises, pouvant dépasser 200 m, se dressent au-dessus des eaux laiteuses de la baie. Le site est impressionnant, animé par les cris et le vol de milliers d'oiseaux arctiques migrateurs. C'est aussi le rendez-vous estival favori des morses géants et une terre de chasse traditionnelle des Inuits. Extrait du rapport du Guide naturaliste, en Été 2011 : « Au bas de la falaise qui borde l'île Akpatok, le premier ours a surgi comme un comédien entre en scène. Cabotin, il s'est offert aux téléobjectifs braqués sur lui, prenant la pose. Une femelle et son ourson, plus farouches, ont traversé le paysage... plus loin ont surgi des bœufs musqués aux museaux préhistoriques et aux pattes graciles tandis que du haut des falaises des centaines de milliers de guillemots livrèrent un feu d'artifice inattendu, traversant le ciel comme des étoiles filantes, en piaillant à tout rompre ».

GROS MORNE

Située sur la côte occidentale de Terre-Neuve, le Parc National du Gros-Morne est un espace protégé classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. D'une immense beauté, ce parc présente des paysages spectaculaires de lacs, de hauts-plateaux, de dunes côtières et de forêts boréales. Vous approcherez de près les hautes falaises d'un grand fjord d'eau douce où l'action glaciaire a sculpté un paysage fabuleux composé de basses terres côtières, de plateaux alpins et de falaises abruptes restées intactes. C'est dans un environnement naturel inoubliable que le parc protège plusieurs espèces sauvages dont les ours bruns, les orignaux et leurs petits cousins les caribous.



BAIE DE DISKO

En route vers Ilulissat, LE BORÉAL glisse jusqu'à la Baie de Disko, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO où il fait une entrée mémorable se frayant un chemin entre glaciers magnifiques, icebergs à la dérive et nature majestueuse. Vous naviguerez au milieu de cette véritable autoroute à icebergs, tous plus spectaculaires les uns que les autres. Vous les verrez parfois basculer ou s'entrechoquer et vous pourrez alors saisir la nature complexe de cet environnement, à la fois forte et fragile. Extrait du journal de Bord du Commandant : « Notre Guide naturaliste nous explique la forme et le contour de ces grands géants de glace. Les abords de l'iceberg sont chaotiques, le monstre glacé a dû basculer, puis se disloquer en énormes blocs de glace qui gisent là, autour de sa base. Sans doute le résultat des forces de l'étau que forme la banquise ».





LE ST LAURENT - SAGUENAY

Prodigieuse voie d'eau qui ouvre le continent canadien, le St Laurent, découvert par Jacques Cartier en 1535, était appelé « le chemin qui marche » par les Amérindiens. À la fois rivière et estuaire, ce grand fleuve aux allures océaniques abrite une nature à la beauté exceptionnelle qui vit au rythme des marées et des couchers de soleil. Considéré comme l'un des plus grands fleuves au monde, il prend sa source dans les Grands Lacs et glisse le long des rivières de Montréal, Trois Rivières et Québec. C'est dans le fjord de Saguenay que vous découvrirez une partie des mille et un secrets de cette voie royale où les dos luisants des rorquals se profilent à la surface des eaux tranquilles sous l'envolée d'oiseaux des mers. Sur la route des navigateurs, vous serez séduits par la douceur des couleurs des paysages, les pittoresques villages de pêcheurs et le littoral immense et sauvage. Venez vivre cette belle échappée au cœur de cet environnement exceptionnel.



TERRITOIRE NUNAVUT

Territoire figé par les glaces et la banquise, le Grand Nord canadien est une terre lointaine et isolée. Pourtant, le peuple Inuit y vit depuis des millénaires attaché à sa « Terre ». Après de longues revendications avec le gouvernement canadien, il a obtenu la reconnaissance de sa nation en 1999 : le Nunavut, qui signifie « Notre Terre » en Inuktitut. Dans des conditions extrêmes, ce peuple ancestral survit dans la solitude polaire. Leurs traditions orales parlent d'un temps où il n'existait aucune différence entre eux et les animaux qu'ils chassaient. Un temps où l'homme et la nature pouvaient se parler et où les esprits de la terre et de la mer contrôlaient leur destinée. Sous le soleil de minuit, cette terre fascinante laissée intacte par son peuple autochtone, vous dévoilera ses paysages grandioses et ses montagnes de glaciers déchiquetés.

KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ

LE SOLÉAL : 13 AOÛT 2013

LE BORÉAL : 23 AOÛT 2013

14 JOURS / 13 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

- J 1 **Kangerlussuaq** (Groenland)
Embarquement à 16.30 à 17.30
- J 2 **Navigation le long des côtes du Groenland**
Ilulissat – Baie de Disko (Groenland)
- J 3 **Ilulissat – Baie de Disko** (Groenland)
- J 4 **Glacier Egi / Base Paul Emile Victor** (Groenland)
- J 5 **Fjord d'Upernavik** (Groenland)
- J 6 **Baie Melville** (Groenland)
- J 7 **Savissivik** (Groenland)
- J 8 **Thule** (Groenland)
- J 9 **Pond Inlet** (Nunavut, Canada)
- J 10 **North Arm Fjord** (Nunavut, Canada)
- J 11 **Clyde River** (Nunavut, Canada)
- J 12 **Baie Isabella** (Nunavut, Canada)
- J 13 **En mer - Traversée du Déroit de Davis**
- J 14 **Kangerlussuaq** (Groenland) - Débarquement

KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC

LE BORÉAL : 05 SEPTEMBRE 2013

15 JOURS / 14 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE

- J 1 **Kangerlussuaq** (Groenland)
Embarquement de 16.30 à 17.30
- J 2 **Sisimiut** (Groenland) **Traversée du Déroit de Davis**
- J 3 **Qikiqtarjuaq** (Nunavut, Canada)
- J 4 **Hoare Bay** (Nunavut, Canada)
- J 5 **Monumental Island** (Nunavut, Canada)
- J 6 **Akpatok** (Canada)
- J 7 **Fjord Saglek - Parc nat. des Torngat Mountains** (Canada)
- J 8 **Navigation le long de la côte du Labrador**
- J 9 **Battle Harbour** (Canada)
- J 10 **Gros Morne** (Canada)
- J 11 **Perce** (Canada)
- J 12 **Tadoussac** (Canada)
- J 13 **Saguenay** (Canada)
- J 14 **Québec** (Canada)
- J 15 **Quebec** (Canada) - Débarquement



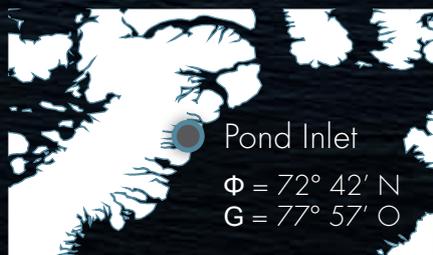
LES SECRETS DU PASSAGE DU NORD-OUEST

Il est des territoires qui, de tout temps, ont inspiré l'imaginaire de l'homme, des terres lointaines que des générations de marins et d'aventuriers ont tenté de maîtriser, parfois au péril de leur vie.

Pour la toute première fois, nous vous proposons d'embarquer à bord du SOLÉAL et de mettre Cap au Nord, bien au-delà du Cercle Polaire, vers une Route Maritime de légende, tant de fois convoitée, tant de fois tentée et enfin trouvée... : le Passage du Nord-Ouest, seule voie de navigation possible entre l'Atlantique et le Pacifique, reliant l'Europe à l'Asie par le Nord de l'Amérique.

Le Grand Nord du Canada Arctique se compose d'une myriade d'îles aux côtes dentelées nichées au cœur de chenaux parfois aussi étroits que des rivières. L'Hiver, ce « toit du monde » se transforme en majestueux désert blanc. L'Été, pendant quelques semaines seulement, la température permet la fonte de la banquise. La vie ressurgit, la nature renaît, la route mythique est enfin libre et l'on peut respirer un parfum unique : celui de la grande aventure.

C'est une possibilité de découverte exceptionnelle que nous vous proposons, un voyage dans le Temps et l'Histoire, lors d'une croisière à bord du SOLÉAL où chaque instant, chaque regard, chaque mille parcouru donne au mot unique son véritable sens.



Pond Inlet

$\Phi = 72^{\circ} 42' N$
 $G = 77^{\circ} 57' O$

« La seule chose qui reste à faire, le seul projet digne d'un homme de talent, c'est de découvrir le Passage Nord vers les Indes et la Chine ».

Sir Martin FROBISHER,
Explorateur britannique du XVI^{ème} siècle.

CROISIÈRE PASSAGE DU NORD - OUEST

À BORD DU SOLÉAL

26 AOÛT 2013
à partir de 7 795 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 54

Pendant près de trois siècles, des générations de Navigateurs ont tenté de trouver une voie maritime reliant l'Atlantique Nord au Pacifique. Histoire d'un passage mythique... Ils s'appelaient John FRANKLIN, Roald AMUNDSEN, Jean Baptiste CHARCOT ou Paul Emile VICTOR, ils voulaient conquérir les derniers territoires inconnus du Continent Arctique, là où seuls quelques Inuits donnaient un peu de vie à ce monde glacé.

Hors de toute notion de voyage classique, nous vous proposons de rallier l'Europe à l'Asie par voie maritime et de partir sur les traces de ces Explorateurs, à bord de notre tout dernier Yacht d'exception, LE SOLÉAL : « *Celui qui ouvre la voie* ».



POND INLET

Situé tel un gardien sur la rive Nord de la Terre de Baffin, Pond Inlet semble veiller sur l'entrée du mythique Passage du Nord-Ouest. Anciennement appelé Tununiq par le peuple Inuit, cette terre fut longtemps habitée par leurs lointains ancêtres, les Thuléens, qui laissèrent de nombreux témoignages archéologiques, vestiges du temps passé. Quel que soit l'endroit où se porte votre regard, les paysages alentours sont uniques, chaîne de montagnes aux sommets enneigés rivalisent de beauté face aux glaciers bleutés dont les parois vertigineuses descendent jusqu'à l'Océan. En Été, le soleil ne passe pas au-dessous de l'horizon, la lumière est magique, véritable palette de bleu nacré, de rose poudré et de blanc immaculé. Ne manquez pas d'observer les colonies d'oiseaux au cœur du sanctuaire de l'île Bylot. La navigation du SOLÉAL vous permettra d'approcher au plus près cette nature préservée aux allures de jardin d'Eden.

ILE BEECHEY

Face à la silhouette massive du Cap Riley, située à l'Est de Resolute Bay, l'île Beechey vous fera revivre les moments les plus marquants de l'expédition Franklin. Parti en 1845 à la conquête de la route maritime légendaire du Passage du Nord-Ouest, l'explorateur britannique Sir John FRANKLIN trouva refuge dans la Baie de l'Érebe pendant deux longues années, attendant que la fonte de la banquise lui ouvre la voie. L'endroit ne se visite pas sans émotion. La découverte de 3 stèles de bois, blanchies par l'érosion (plusieurs marins de l'expédition sont enterrés au Nord de l'île) et la visite du mémorial érigé en leur souvenir, renforce ce sentiment de recueillement. Si le décor sauvage alentour a tout pour nous impressionner, les couleurs ocres et jaunes de ce désert de roches adoucissent le paysage saisissant.



17^{ème} jour de croisière... la ligne de changement de date prend possession d'un jour de votre vie !

C'est au passage du Déroit de Béring que LE SOLÉAL approchera la ligne de changement de date, ligne imaginaire qui court à la surface de la Terre d'un Pôle à l'autre et longe le 170^{ème} méridien. Le calendrier indiquera Jeudi 12 septembre, pourtant, les passagers du SOLÉAL ne vivront pas la journée du Vendredi 13 et passeront directement au matin du Samedi 14. Une brèche semble s'être infiltrée dans l'horloge du temps. Ici, nous tenterons de comprendre les rouages du temps si familier... et pourtant ! Ne manquez pas cette expérience unique. A quelques kilomètres de là, la ligne de changement de date a pris possession du Vendredi !



KANGERLUSSUAQ • ANADYR

LE SOLÉAL : 26 AOÛT 2013
22 JOURS / 20 NUITS



JOUR	ITINÉRAIRE (à titre indicatif)
J 1	Kangerlussuaq (Groenland) Embarquement de 16.30 à 17.00
J 2	Sisimiut (Groenland)
J 3	Ilulissat - Baie de Disko (Groenland)
J 4	Fjord d'Uppernavik (Groenland)
J 5	Baie de Melville (Groenland)
J 6	Savissivik (Groenland)
J 7	Pond Inlet (Nunavut, Canada)
J 8	Falaise Leopold (Nunavut, Canada) Beechey (Nunavut, Canada)
J 9	Navigation dans le Déroit de Bellot Fort Ross (Nunavut, Canada) Navigation dans les Déroits de Franklin et de Larsen
J 10	Gjoa Haven (Nunavut, Canada) Navigation dans le Déroit de la Reine Maud
J 11	Cambridge Bay (Nunavut, Canada)
J 12	Navigation dans le Golfe du Couronnement et l'Archipel du Duc d'York (Nunavut, Canada)
J 13	Jesse Harbour (Territoires du Nord Ouest, Canada) Navigation dans le Déroit du Prince de Galles
J 14	Baie Franklin (Territoires du Nord Ouest, Canada)
J 15	Navigation dans la Mer de Beaufort
J 16	Navigation le long des côtes du Yukon
J 17	En mer, Navigation dans l'Océan Arctique
J 18	En mer, Passage de la ligne de changement de date
J 19	En mer, Traversée du Déroit de Béring
J 20	En mer, Navigation en Mer de Béring
J 21	Anadyr (Russie) Débarquement



LE KAMTCHATKA & LES KOURILES

QUAND LE MOT NATURE PREND TOUT SON SENS...

21 jours de croisière pour retrouver les origines du monde. Lorsque LE SOLÉAL laisse derrière lui le détroit de Béring, vous approcherez doucement des côtes de la Russie Extrême Orientale. Terre encore inconnue du Grand Public, la péninsule volcanique du Kamtchatka offre un spectacle naturaliste d'une réelle force et d'une infinie beauté, où le mot sauvage trouve toute sa signification. Le Feu, la Terre et l'Océan y ont forgé un paradis sauvage, libre... presque oublié. Tel un joyau dans son écrin, une nature livrée à elle-même vous révèle ses 200 volcans, ses lacs acides, ses geysers et ses forêts primaires.

C'est au cœur de ces contrées reculées, que la nature vous offre le spectacle des Ours bruns pêchant le saumon, dans la taïga colorée des feux de l'automne.

Sur les failles de la Terre et du Temps...

Puis, LE SOLÉAL met cap au Sud. Baignant dans les eaux fraîches du Pacifique Nord, l'Archipel des Kouriles s'étire sur plus d'un millier de kilomètres. Véritable « Ceinture de Feu », plus de 32 volcans s'étendent à travers la Mer de Béring entre la Russie et le Japon pour créer un environnement unique, aux allures d'infini.



Petropavlovsk

$\Phi = 53^{\circ} 00' N$
 $G = 158^{\circ} 39' E$

Le volcanisme a façonné le Kamtchatka tel un joaillier et son intense activité n'a de cesse de le rendre encore plus précieux.

CROISIÈRES TCHOUKOTKA & KAMTCHATKA

À BORD DU SOLÉAL

16 SEPTEMBRE 2013
à partir de 4 895 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 54

À BORD DU SOLÉAL

24 SEPTEMBRE 2013
à partir de 5 795 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 55



LE PEUPLE TCHOUKTCHÉ

Imaginez le bout du monde, plus loin que les immenses plaines de Sibérie balayées par les vents, face à l'Alaska, bien au-delà du détroit de Béring, il reste des étendues de fin du monde, de beauté sauvage et inviolée, il reste un peuple : « les Tchouktches » dont le cœur continue à battre sur les rives de l'Océan Pacifique. C'est au-delà des limites du temps et de l'espace du monde connu que LE SOLÉAL vous fera découvrir une civilisation étonnante, aux traditions complexes dont le rapport à la nature est aujourd'hui l'objet d'études, celle du peuple Tchouktche (pêcheurs de saumon et éleveurs de rennes). Aussi structurée que les Inuits, avec des traditions animistes entretenues par des chamans, le peuple tchouktche évolue dans des paysages fantastiques habités par une faune exceptionnelle. Ne manquez pas ce rendez-vous hors du temps, un moment d'émotion, à la rencontre d'une culture méconnue.

VALLEE DES GEYSERS

C'est depuis Petropavlovsk, où LE SOLÉAL fera escale, que nous vous proposons un survol en hélicoptère du site naturel de la « La Vallée des Geysers », au cœur de la réserve de Kronotsky. Inscrite au patrimoine de l'UNESCO, cette succession de 40 volcans, pour la plupart encore actifs, s'étend sur environ 8 km et constitue un phénomène géologique unique au monde, par le nombre et la concentration de geysers s'élevant vers le ciel. Entre le volcan Karymsky au Sud et celui de Kronotsky au Nord, un lac de cratère aux eaux turquoise et une taïga verdoyante composent ce paysage au relief tourmenté. Amoureux de la nature, venez admirer ce tapis forestier qui se déploie sous vos pieds, ces impressionnants bassins d'eau chaude aux rideaux de fumerolles s'étirant au dessus d'un des plus beaux joyaux de la péninsule du Kamtchatka. Ne manquez pas de découvrir ce paysage dynamique, à la beauté rare, préservé comme aux premiers matins du monde.



VISITE D'UNE DATCHA

C'est au départ de Petropavlovsk, que vous pourrez profiter d'une excursion au cœur des traditions Russes. En direction de l'arrière pays à la nature pittoresque, venez découvrir ces petits chalets à l'architecture peu commune. Tenant une place essentielle dans l'âme Russe, la Datcha est un lieu de villégiature tranquille permettant d'échapper à la vie urbaine et où le contact avec la terre est essentiel. Cette petite maison de campagne, faite de bois, est un petit coin de paradis chargé d'histoire. Traditionnellement offerte par le Tsar à ses vassaux, les changements politiques de la Russie ont tracé l'évolution des Datchas. Successivement, lieux de rassemblement culturel et social, puis lieux de prédilection lors de la saison estivale, elles accueillent, au plus près de la nature, des générations de grands et petits enfants, lors des weekends et des vacances. Dans sa plus simple expression, ou comme parfois tout à fait luxueuse, un charme discret émane de ces « cottages » aux couleurs vives. Les fleurs environnantes y jouent un rôle important, et créent une ambiance propre à chaque Datcha.





L'ALLÉE DES BALEINES

C'est au petit matin que LE SOLÉAL approchera les côtes sauvages de l'île Yttygran, région sacrée, entourée de mystère, découverte en 1976 et longuement décrite par Jean MALAURIE, ethnogéographe français reconnu. Sur les plages silencieuses, nimbées d'une lumière irréaliste, se dresse le site chamanique de « l'Allée des Baleines », haut lieu spirituel de la culture Arctique et du peuple Tchouktche. Sur plus de 400 m, ces nomades aux traditions animistes, ont dressé vers le ciel et les astres, des centaines d'os de baleines franches, selon un rite ancestral, créant ainsi une composition saisissante telle une « Delphes de l'Arctique », lieu de philosophie Inuit, également longtemps comparé aux alignements de Stonehenge en Cornouailles. Si chaque année qui passe efface peu à peu les traces de l'histoire ancienne, ce site est le précieux témoignage de la recherche constante de l'homme voulant vivre, lors d'assemblées rituelles, en communion avec les Esprits et la Nature.



LA CALDEIRA D'UZON

Une partie de la terre semble s'être entrouverte sous vos yeux pour former la Caldeira d'Uzon. Il s'agit en fait d'une vaste dépression de forme elliptique d'origine volcanique, située à 200 km au Nord de Petropavlovsk. L'instabilité de l'écorce terrestre y a provoqué nombre de fractures tectoniques d'où s'échappent fumerolles, gaz carbonique et méthane. Grâce à ses remparts abrupts, cette réserve naturelle a été parfaitement préservée. Le survol de ce site en hélicoptère vous permettra de découvrir la beauté aride de la région offrant une multitude de couleurs. Au bleu intense des lacs et des ruisseaux, se mêle en surface le blanc laiteux des suspensions de soufre, tandis que le vert émeraude des algues en suspension irradie sous la lumière du matin. L'ocre, le jaune et le beige des dépôts soufrés viennent compléter cette improbable mosaïque. Le spectacle de cette terre bouillonnante et vibrante crachant à la fois du soufre et de la vapeur, donne au lieu une atmosphère toute particulière, nimbée de mystère.

ANADYR • ANADYR

LE SOLÉAL : 16 SEPTEMBRE 2013

9 JOURS / 8 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

J 1	Anadyr (Russie) Embarquement de 17.00 à 18.00
J 2	En mer
J 3	Archipel d'Arakamchechen (Russie) Yanrakynnot (Russie)
J 4	Passage du Détroit de Béring Cap Dezhnev (Tchoukotka, Russie) Navigation en Mer des Chouktsches et Océan Arctique
J 5	Cap Vankarem (Tchoukotka, Russie) Navigation le long des falaises de Kolynchin
J 6	Ouelen (Tchoukotka, Russie) Île de la Grande Diomède (Russie)
J 7	Île d'Yttygran, Allée des Baleines (Russie)
J 8	Navigation en Mer de Béring
J 9	Anadyr (Russie) Débarquement

ANADYR • PETROPAVLOVSK

LE SOLÉAL : 24 SEPTEMBRE 2013

12 JOURS / 11 NUITS



JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

J 1	Anadyr (Russie) Embarquement de 17.00 à 18.00
J 2	Navigation en mer de Bering - Passage du Cap Navarin
J 3	Baie Anastasia / Glybokaya (Russie)
J 4	Découverte de la région de Koriakskiy et d'Olyutorskiy (Russie)
J 5	Île de Verkhoturova / Baie de Tymlat (Russie)
J 6	Île de Karaginsky (Russie) Navigation le long de la Péninsule du Kamtchatka
J 7	Iles du Commandeur / Île Béring - Nikolskoye (Russie)
J 8	Iles du Commandeur / Île Medny (Russie)
J 9	Réserve de la Biosphère de Kronotskiy (Russie)
J 10	Rivière Zhupanova (Russie)
J 11	Petropavlovsk (Russie)
J 12	Petropavlovsk (Russie) Débarquement

CROISIÈRE ÎLES KOURILES

À BORD DU SOLÉAL

05 OCTOBRE 2013
à partir de 4 295 € (vols inclus)

voir cahier des prix page 55

ÎLES KOURILES

Au Sud de la péninsule du Kamtchatka, s'étirant sur plus d'un millier de kilomètres, une multitude de terres vierges sont posées ici et là sur l'Océan ; ce sont les Îles Kouriles. Situé sur la Ceinture de Feu du Pacifique, l'archipel d'îles volcaniques, dont les volcans, pour la plupart toujours actifs, baigne dans les eaux fraîches du Pacifique Nord. Paysages hors du temps, les plaques terrestres semblent avoir joué avec les décors, comme l'artiste met en scène l'acte premier d'un opéra. La végétation change avec l'altitude, alternant pins, sapins, feuillus et bambous, mais parfois la mer reprend sa place, forçant le passage au sein d'un volcan jadis haut de fierté. Sur les failles de la croûte terrestre, des cavités circulaires verdoyantes, que l'on nomme Caldeiras, contrastent avec le bleu du Pacifique. Au premier plan, tels des acteurs de la nature, la faune aquatique et terrestre semble s'amuser.



ONEKOTAN

Au cœur de l'Archipel des Kouriles, se trouve une île où le spectacle de la vie sauvage est sans cesse renouvelé. Vierge de toute civilisation, Onkotan est le paradis des animaux, dont de nombreuses espèces d'oiseaux, que vous aurez peut-être la chance d'apercevoir ; tels les Buses pattues, les Pipits à gorges rouges, ou les Chevaliers aboyeurs aimant se montrer élégants en hauteur. Mais c'est au détour du rocher d'Avos, haut de 35 m, célèbre pour sa ressemblance avec un navire, que les otaries se laissent parfois surprendre. Au pied du Pic Nemo, la touche volcanique s'exprime, laissant la cendre recouvrir gracieusement de noir les plages et les lacs alentours. Profitez d'une escale sur les failles de la terre et du temps car le Pic Nemo, au Sud de l'île, abrite également deux caldeiras d'âges pré-glaciaires. Suite à l'effondrement d'un cône volcanique, la mer a pris place au sein d'un croissant visible même depuis l'espace : le Lac Chernoe. Les dernières manifestations volcaniques du volcan Nemo remontent à 1710, 1906 et enfin 1938.

LA FAUNE DES ÎLES KOURILES

Tout au long de ses 1200 km de Ceinture de Feu, l'Archipel des Kouriles abrite l'une des régions les plus secrètes au monde. Refuge d'une flore extrêmement riche et d'une faune d'une densité exceptionnelle, la région se dévoile peu à peu sous vos yeux. En mer, comme à terre ou dans le ciel, la faune réserve bien des surprises et un spectacle unique aux voyageurs aguerris. Les photographes amateurs apprécieront cette occasion unique de surprendre les plus belles espèces de l'Archipel. Ours Bruns remontant les rivières, Renards Roux ou Renards Polaires lovés dans leurs fourrures, Morses alanguis et Phoques Barbus se délaçant volontiers le long des plages de sable noir. Non loin de là, le vol coloré des Macareux Huppés, s'offre aux regards attentifs. Puis, sans doute pour répondre à l'appel du large, vous tournerez la tête vers l'horizon bleuté sans fin, pour apercevoir Baleines, Orques et Otaries se laissant couler au cœur de l'Océan.





ÎLES MATUA & LOVUSHKI

Au centre du Cercle de Feu du Pacifique, vous approchez les îles de Matua et Lovushki, terres âprement disputées par la Russie Orientale et le Japon. Extrêmement sauvages, ces terres fabuleuses, aux volcans toujours en activité, vous dévoileront un éventail extraordinaire de toutes les formes de la nature. L'île Matua, au centre de la chaîne de Volcans des Kouriles, vous surprendra par sa force tranquille. Un peu plus loin au Sud, vous découvrirez, le Saritcheva, ainsi que des vestiges militaires datant de la Seconde Guerre Mondiale. A cette époque, l'armée Japonaise, composée de quelques 3 000 hommes, y avait construit une base de retrait. Surplombant les eaux bleues environnantes du haut de ses 1 496 m, le Sarychev, montagne volcanique situé au Sud de Matua, s'est installé au cœur d'une large caldeira.

Les paysages sauvages et la faune diversifiée font de cet Archipel un paradis ; l'île de Lovushki en est le principal témoin. Malgré son nom signifiant littéralement « piège », elle abrite nombre de représentants animaliers, tels que les lions de mer, les marsouins, les macareux huppés ou les goélands. Peut être justement aiment-ils ce jardin d'Eden où il fait bon vivre.



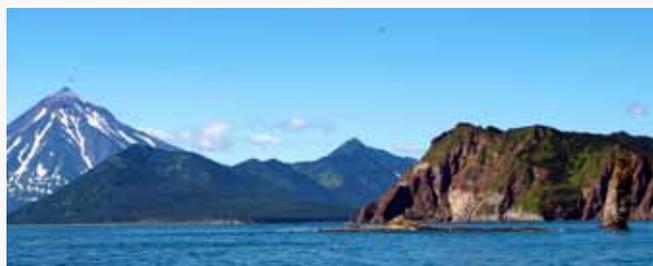
PETROPAVLOSK • OTARU

LE SOLÉAL : 05 OCTOBRE 2013

11 JOURS / 10 NUITS



JOUR	ITINÉRAIRE (à titre indicatif)
J 1	Petropavlovsk (Russie) Embarquement de 17.00 à 18.00
J 2	Petropavlovsk (Russie)
J 3	Atlasovo (Russie)
J 4	Shumshu (Russie) Paramushir (Russie)
J 5	Onkotan (Russie) Navigation en mer d'Okhotsk
J 6	Ekarma (Russie) Shishikotan (Russie) Navigation près des îles Lovushki et Matua (Russie)
J 7	Yamkicha (Russie) Shimushir ou Ketoy (Russie)
J 8	Iturup / Petroskov Rocks (Russie)
J 9	Iturup / Zolotov Bay (Russie) Lions Mouth (Russie)
J 10	En mer - Navigation dans le Bassin des Kouriles et la mer orientale du Japon
J 11	Otaru (Japon) Débarquement



PETROPAVLOSK MUSÉE ET BAIE D'AVACHA

Plus ancienne ville de l'Extrême-Orient russe, la cité de Petropavlovsk fut fondée en Octobre 1740 lorsque les vaisseaux Saint-Pierre et Saint-Paul, commandés par Vitus Jonassen BERING, explorateur danois et Capitaine au service de la marine Russe, pénétra dans la baie. C'est au cœur de la ville, que vous découvrirez le « Military Glory Museum », le plus important du Nord de la Russie. La visite vous permettra de remonter dans le temps et de découvrir l'histoire complexe de cette cité vieille de deux siècles. Non loin de là, gardez votre appareil photo à portée de main, car la pittoresque colline de Petrovskaya vous réserve bien des surprises. A son sommet, admirez la vue somptueuse de la Baie d'Avacha et de ses environs. Avec sa forme circulaire, celle-ci protège l'intérieur des terres des vents impétueux, tout en offrant aux navires un accès facile au port. A travers les siècles, la Baie d'Avacha a constamment gagné l'admiration des marins reconnaissants car elle est la gardienne des âmes marines.

LE SOLÉAL & LE BORÉAL

Chacun doté de 132 cabines et Suites au design recherché, toutes tournées vers la mer, LE BORÉAL & LE SOLÉAL s'inscrivent dans la philosophie de la Compagnie du Ponant, réservant à leurs passagers un service attentionné, une véritable proximité avec l'équipage et l'avantage de pouvoir accéder au plus près des Terres Polaires.

Matériaux nobles, raffinement discret, harmonies toutes en nuances : les lignes extérieures et intérieures reflètent tout l'esprit du nautisme revisité, alliant atmosphère unique, confort, intimité et bien-être. Navires à taille humaine, parfaitement adaptés à ces destinations exceptionnelles, ils sont largement ouverts sur l'extérieur, permettant à leurs passagers de profiter d'une vue imprenable sur l'horizon polaire. A bord, la gastronomie est à l'honneur et rend hommage à la tradition française dans un cadre digne des meilleures tables.

2 SISTERSHIPS – 2 AMBIANCES – 2 PERSONNALITÉS



LE SOLÉAL

Gamme chromatique toute en douceur.



LE BORÉAL

Tonalités apaisantes, relevée d'une note rouge lumineuse.





Vie à bord Une atmosphère 5 étoiles, intime et raffinée

Quel que soit le choix de votre croisière, venez retrouver les conditions exceptionnelles de confort, de service et d'élégance qui font la signature de la Compagnie du Ponant.

Dès votre arrivée à bord du BORÉAL ou du SOLÉAL, appréciez l'authenticité de leur atmosphère bien particulière : moment privilégié où vous vous sentez à bord de votre propre yacht.

Enfin, ce qui rend définitivement votre voyage unique est sans conteste cet Art de Vivre « à la Française » où discrétion du service et Gastronomie d'excellence tiennent, tout naturellement, une place de choix.



Service Prestige Majordome : un service personnalisé en toute discrétion

Dédié exclusivement à nos passagers voyageant dans l'une des Suites du Pont 6, notre Majordome vous propose le privilège d'une croisière sur-mesure, en toute sérénité.

Attentif et discret, interlocuteur privilégié, il vous assure un service personnalisé au quotidien et répond à toutes vos envies avec efficacité.

N'hésitez plus, choisissez le confort d'une croisière en Suite au Pont 6, laissez votre Majordome anticiper vos attentes et éprouvez le meilleur du Service Ponant à l'approche des terres les plus lointaines.

Le Bien-être entre Ciel et Mer : votre Espace Spa & Fitness

Parce que votre croisière offre certainement le cadre idéal pour prendre soin de vous, la Compagnie du Ponant s'est associée à deux célèbres marques de beauté française, Carita™ et Sothys™ pour vous proposer une série de soins experts haut de gamme. Une parenthèse de bien-être au cœur des terres extrêmes.



Modelages relaxants, cocooning, soins experts adaptés à vos besoins, lift fermé... des instants uniques de détente absolue.

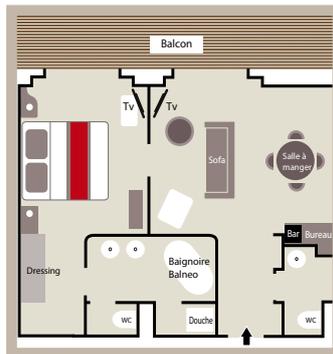
Cet espace bien-être propose également une salle Fitness dont les baies vitrées s'ouvrent largement sur le Grand Blanc, ainsi qu'un Salon de Coiffure.

Nos soins étant très demandés, pensez à les réserver au même moment que votre croisière. Pour plus d'informations, merci de consulter nos cartes "Beauty Spa Collection" disponibles sur www.ponant.com

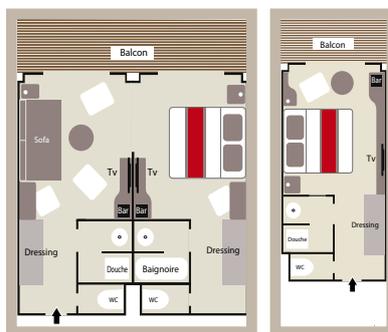




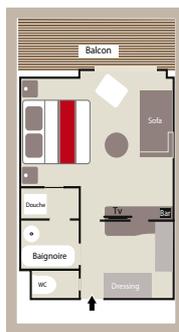
SUITE DE L'ARMATEUR (45 m² + 9 m² balcon privé)



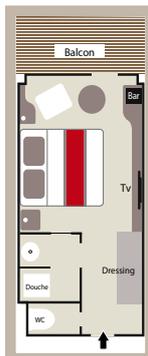
20 SUITES PRESTIGE (37 m² + 8 m² balcon privé) 92 CABINES PRESTIGE (18,5 m² + 4 m² balcon privé)



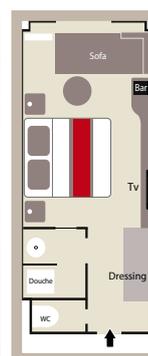
3 SUITES DELUXE (27 m² + 5 m² balcon privé)



28 CABINES DELUXE (18,5 m² + 4 m² balcon privé)

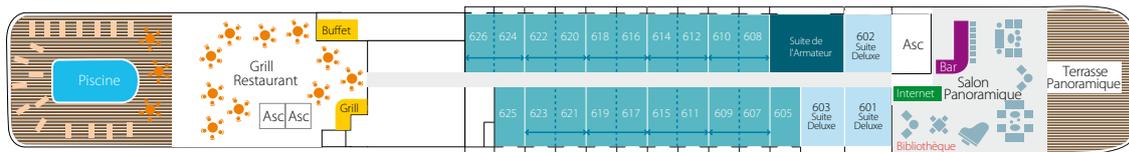


8 CABINES SUPÉRIEURES (21 m²)

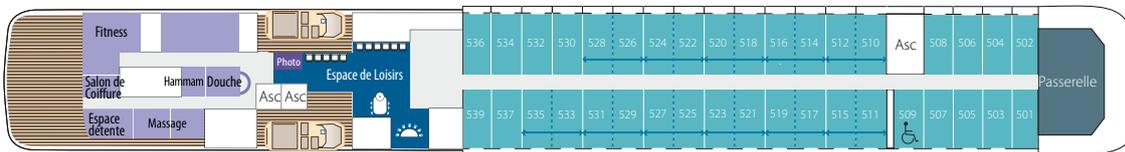


Cabines
& Ponts

6



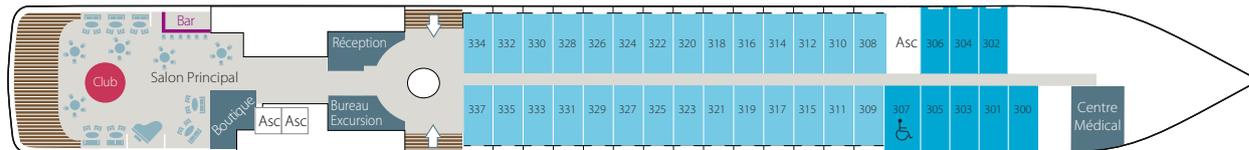
5



4



3



2



- 2 Restaurant Gastronomique - Marina
- 3 28 cabines Deluxe avec balcon privé - 8 cabines Supérieures - Salon Principal - Boutique - Réception - Bureau des excursions - Centre médical
- 4 35 cabines Prestige avec balcon privé - Théâtre / Salle de spectacle
- 5 37 cabines Prestige avec balcon privé (dont 22 cabines Prestige convertibles en 11 suites Prestige) - Fitness - Espace beauté Sothys™ et Carita™ : Balnéo, Hammam, Massage, Coiffure, Espace détente - Espace de loisirs - Espace image & photographies - Passerelle
- 6 Suite de l'Armateur - 3 suites Deluxe avec balcon privé - 20 cabines Prestige avec balcon privé (dont 18 cabines Prestige convertibles en 9 suites Prestige) - Piscine - Restaurant Grill - Espace internet - Bibliothèque - Salon panoramique - Terrasse panoramique

■ Suite de l'Armateur
Pont 6

■ Suites Prestige (37 m² et balcon privé)
Pont 6 - 5

■ Suites Deluxe (28 m² et balcon privé)
Pont 6

■ Cabines Prestige (18.5 m² et balcon privé)
Pont 4 - 5 - 6

■ Cabines Deluxe (18.5 m² et balcon privé)
Pont 3

■ Cabines Supérieures (21 m²)
Pont 3

- Longueur 142 m
- Largeur 18 m
- Tirant d'eau 4,7 m
- Vitesse moyenne de croisière 16 noeuds
- Classe glace 1 C
- Classification Bureau Veritas
- Pavillon Français
- Nombre de ponts passagers 6
- Nombre de passagers (en cabine double) jusqu'à 264 passagers
- Membres d'équipage 140
- Flotte de Zodiacs® d'expédition (Mark V HD)
- Jauge brute 10 944 UMS
- Moteurs électriques 2 x 2300 KW
- Puissance électrique installée 6 400 KW
- Construction Fincantieri-Ancône-Italie

FORMALITÉS

POUR TOUTES LES CROISIÈRES

Les informations ci-dessous sont valables uniquement pour les ressortissants français, au moment de l'impression de cette brochure et sujettes à modification sans préavis. Veuillez vérifier auprès des autorités compétentes, les formalités obligatoires à l'entrée et la sortie des pays visités lors de votre voyage.

Passport valable six (6) mois après votre date de retour. Votre passeport doit au minimum avoir deux pages vierges de tout tampon pour l'obtention de chaque visa. Une page avec des marques d'encre ou des tampons (même petits) ne peut être considérée comme une page blanche. Les passagers qui dévièrent du programme d'embarquement et de débarquement proposé, doivent impérativement se renseigner auprès des autorités compétentes pour connaître les formalités nécessaires à leur voyage (Voir paragraphe 5 des Conditions Particulières de Vente).

DES VISAS SONT OBLIGATOIRES POUR CES VOYAGES. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS, LE DÉTAIL DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

FORMALITÉS SPÉCIFIQUES

SPITZBERG

LE BORÉAL : BODO • LONGYEARBYEN / 10 JUIL 2013 - page 25

- Taxe environnementale facturée à bord (30€ à ce jour, sujet à modification)

GROENLAND & MER DE BAFFIN

LE SOLÉAL : KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ / 13 AOÛT 2013 - page 35

LE BORÉAL : KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ / 23 AOÛT 2013 - page 35

LE BORÉAL : KANGERLUSSUAQ • QUEBEC / 05 SEPT 2013 - page 35

- Canada : Frais d'accès aux parcs nationaux facturés à bord (40€ à ce jour, sujet à modification)

PASSAGE DU NORD OUEST

LE SOLÉAL : KANGERLUSSUAQ • ANADYR / 26 AOÛT 2013 - page 39

- Canada : Frais d'accès aux parcs nationaux facturés à bord (40€ à ce jour, sujet à modification)
- Russie : **Visa individuel obligatoire** (type tourisme, entrée simple) à obtenir impérativement avant votre départ. Une « lettre d'invitation » vous sera remise pour l'obtention de votre visa. Une copie de votre passeport (page photo) ainsi qu'une copie de votre visa doivent **impérativement** être envoyés à la Compagnie du Ponant **au plus tard 40 jours** avant la date de départ. Le non-respect de ces délais, entrainera des frais obligatoires et incompressibles de 200€ minimum par personne. Afin d'établir les autorisations dans les temps auprès des autorités concernées, nous vous invitons à nous communiquer les informations concernant votre passeport dès votre inscription.

Taxe de débarquement : 35€ par personne facturés à bord (sujet à modification sans préavis)

KAMTCHATKA & LES KOURILES

LE SOLÉAL : ANADYR • ANADYR / 16 SEPT 2013 - page 43

LE SOLÉAL : ANADYR • PETROPAVLOVSK / 24 SEPT 2013 - page 43

LE SOLÉAL : PETROPAVLOVSK • OTARU / 05 OCT 2013 - page 45

- Russie :
 - **Visa individuel obligatoire** (type tourisme, entrée simple) à obtenir impérativement avant le départ de votre croisière. Une copie de votre passeport (page photo) ainsi qu'une copie de votre visa doivent **impérativement** être envoyés à la Compagnie du Ponant **au plus tard 40 jours** avant la date de départ. Le non-respect de ces délais, entrainera des frais obligatoires et incompressibles de 200€ minimum par personne. Afin d'établir les autorisations dans les temps auprès des autorités concernées, nous vous invitons à nous communiquer les informations concernant votre passeport dès votre inscription.
 - **Frais d'accès aux zones protégées** : 95€ par personne pour le départ du 16 septembre 2013 ; 150€ par personne pour les départs du 24 septembre 2013 et 05 octobre 2013, montants facturés à bord. (montants sujets à modification sans préavis)
 - **Taxe de débarquement** : 35€ par personne facturés à bord (sujet à modification sans préavis)



INFORMATIONS IMPORTANTES

LE BORÉAL : BODO • LONGYEARBYEN / 10 JUIL 2013

LE SOLÉAL : REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ / 30 JUIL 2013

LE BORÉAL : REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ / 13 AOÛT 2013

LE SOLÉAL : KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ / 13 AOÛT 2013

LE BORÉAL : KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ / 23 AOÛT 2013

LE SOLÉAL : KANGERLUSSUAQ • ANADYR / 26 AOÛT 2013

LE BORÉAL : KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC / 05 SEPT 2013

LE SOLÉAL : ANADYR • ANADYR / 16 SEPT 2013

LE SOLÉAL : ANADYR • PETROPAVLOVSK / 24 SEPT 2013

LE SOLÉAL : PETROPAVLOVSK • OTARU / 05 OCT 2013

- Une **parka polaire** vous sera offerte à bord (à l'exception de la croisière Kangerlussuaq – Québec du 05 septembre 2013). Nous vous demandons de compléter attentivement votre équipement selon les conseils détaillés dans les informations pratiques que vous recevrez avant votre départ. N'hésitez pas à nous interroger.
- Ces programmes sont avant tout des **expéditions**. Les débarquements se font en zodiac®, parfois « pieds mouillés ». Des balades en zodiacs, des marches de niveau facile à plus « sportive » vous seront aussi proposées. Les escales, débarquements et sorties zodiac dépendent des conditions météorologiques, de la position des glaces, des vents et de l'état de la mer. Ces éléments peuvent à tout moment contraindre le Commandant à annuler, interrompre toute activité voire à modifier complètement l'itinéraire.
- Ces croisières, accessibles à tous, nécessitent cependant une condition physique raisonnablement bonne. Afin que votre voyage se passe dans les meilleures conditions, nous vous demandons de faire remplir par votre médecin traitant référent le **questionnaire médical** que nous vous ferons parvenir dès votre inscription. Ce document dûment rempli devra nous parvenir **au plus tard 120 jours avant le départ**. C'est important pour le respect des normes de sécurité obligatoires en zone polaire. Toute information portée sur le questionnaire et qui s'avérerait non conforme à la réalité pourrait entraîner un refus d'embarquement au port de départ, sans recours possible.
- Nous vous invitons à choisir avec soin **votre contrat d'assurance** annulation/assistance/rapatriement et ce particulièrement si vous vous assurez via votre carte de crédit. La Compagnie du Ponant vous propose un nouveau contrat multirisque très complet. Voir page 53.

NOTES SPÉCIFIQUES POUR LES CROISIÈRES DANS LE GRAND NORD :

Compte tenu du caractère exceptionnel de ces itinéraires, **les escales sont données à titre indicatif**. La route définitive sera confirmée par le Commandant du navire, avec pour prérogatives la qualité touristique et la sécurité des passagers. Sa décision sera conforme à celles des autorités locales et du pilote des glaces présent à bord durant la navigation en zone Arctique.

ASSURANCE



La Compagnie du Ponant créée pour vous un nouveau contrat d'assurance et d'assistance multirisque. Pour voyager l'esprit tranquille, notre contrat exclusif **Ponant Assurance 5***, proposé par notre partenaire TMS, spécialiste haut de gamme de la couverture assurance en voyages, vous protège sur tous nos itinéraires, sans exception, tout au long de votre croisière.

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ANNULATION DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Maladie (y compris les rechutes de maladie ou de blessure antérieure), accident, décès de l'assuré, d'un membre de sa famille ou d'un accompagnant assuré Attentat ou catastrophe naturelle survenant à destination Autres causes justifiées 	25 000 € maximum / personne 75 000 € maximum / événement <i>Franchise de 10% des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne (aucune franchise en cas de maladie, accident, décès)</i>
BAGAGES	
<ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport ↳ Franchise Retard de livraison de bagages > 24h 	3 049 € TTC / personne 30 € / dossier Indemnité forfaitaire de 400 € TTC / personne
ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU DE BLESSURE LORS D'UN VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Retour des membres de la famille ou d'un ou de deux accompagnant(s) assuré(s) OU <ul style="list-style-type: none"> Présence hospitalisation <ul style="list-style-type: none"> Transport Hébergement Prolongation de séjour d'un accompagnant bénéficiaire si hospitalisation Accompagnement de vos enfants de moins de 18 ans Poursuite du voyage Chauffeur de remplacement Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille Retour anticipé en cas d'hospitalisation de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel Remboursement des frais médicaux à l'étranger et avance des frais d'hospitalisation à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> Europe et Bassin Méditerranéen Reste du monde ↳ Franchise pour les frais médicaux Remboursement des soins dentaires d'urgence 	Frais réels Billet retour + taxi Billet AR + taxi 80 € / nuit (10 nuits max.) 80 € / nuit (4 nuits max.) Hôtesse ou billet AR Frais de transport supplémentaires Billet ou chauffeur Billet retour + taxi Billet retour + taxi Billet retour + taxi 75 000 € / personne 152 500 € / personne 30 € / personne / événement 300 € / personne
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS	
<ul style="list-style-type: none"> Transport du défunt vers le lieu des obsèques Frais de cercueil ou d'urne Retour des membres de la famille ou d'un ou de deux accompagnant(s) assurés Retour anticipé en cas de décès d'un membre de votre famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel Formalités décès <ul style="list-style-type: none"> Transport Hébergement 	Frais réels 2 300 € / personne Billet retour + taxi Billet retour + taxi Billet AR 80 € / nuit (2 nuits max.)
ASSISTANCE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> Informations voyage / santé Avance de caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Retour anticipé en cas de sinistre au domicile Assistance en cas de sinistre au domicile <ul style="list-style-type: none"> Mesures conservatoires Hébergement Frais de recherche et de secours Transmission de messages urgents Envoi de médicaments à l'étranger Assistance et avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers d'identité ou moyens de paiement 	15 300 € / personne 3 100 € / personne Billet retour + taxi 80 € 50 € / nuit (2 nuits max.) 15 300 € / personne Frais d'expédition 2 300 € / personne
APPAREILLAGE MANQUÉ	
<ul style="list-style-type: none"> Frais d'acheminement vers la prochaine escale OU Retour anticipé (billet retour + frais de taxi) 	50 % du prix du séjour avec un maximum de 1 500 € / personne
RESPONSABILITÉ CIVILE	
<ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels et matériels confondus Dont dommages matériels ↳ Franchise 	4 500 000 € TTC / personne 75 000 € TTC / personne 75 € / sinistre
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR	
<ul style="list-style-type: none"> Interruption de séjour suite à : <ul style="list-style-type: none"> Hospitalisation ou décès d'un proche Sinistre au domicile Voyage de compensation suite à : <ul style="list-style-type: none"> Rapatriement médical de l'assuré 	Prorata temporis (hors transport) Prorata temporis (hors transport) Prix d'achat initial du voyage assuré
INDIVIDUELLE ACCIDENT	
<ul style="list-style-type: none"> Décès ou invalidité permanente totale 	15 245 € TTC / personne 150 000 € TTC / événement

Les garanties proposées sont soumises à une prime de **4% TTC sur le montant TTC de votre croisière**. La date de souscription doit avoir lieu le jour de l'achat de votre voyage ou au plus tard 46 jours avant le début de votre croisière (voir les Conditions Particulières de vente paragraphe 4 de cette brochure). Nos vendeurs sont à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

TARIFS*

FORFAITS CROISIÈRES + VOLS & TRANSFERTS

10 JUILLET 2013

Forfait 7 nuits à bord + vols & transferts

**BODO • LONGYEARBYEN
LE BORÉAL**

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Cabine Supérieure	4 161 €	3 395 €
Cabine Deluxe	4 616 €	3 736 €
Cabine Prestige – Pont 4	5 001 €	4 025 €
Cabine Prestige – Pont 5	5 211 €	4 182 €
Cabine Prestige – Pont 6	5 421 €	4 340 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	6 401 €	5 075 €
Suite Prestige – Pont 5	7 241 €	5 705 €
Suite Prestige – Pont 6	7 591 €	5 967 €
Suite de l'Armateur	11 161 €	8 645 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	2 628 €	2 245 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	4 168 €	3 400 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	4 168 €	3 400 €

Enfant de 8 à 11 ans⁽²⁾ 1 095 € **1 095 €**

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines) et + 200% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 350 €

Taxes d'aéroport⁽³⁾ 165 €

Vols directs privatisés inclus.
Paris – Bodo / Longyearbyen – Paris

23 AOÛT 2013

Forfait 13 nuits à bord + vols & transferts

**KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ
LE BORÉAL**

PONANT BONUS
A partir de
-20%

Cabine Supérieure	6 833 €	5 695 €
Cabine Deluxe	7 678 €	6 371 €
Cabine Prestige – Pont 4	8 393 €	6 943 €
Cabine Prestige – Pont 5	8 783 €	7 255 €
Cabine Prestige – Pont 6	9 173 €	7 567 €

PONANT BONUS
A partir de
-15%

Suite Deluxe	10 993 €	9 023 €
Suite Prestige – Pont 5	12 553 €	10 271 €
Suite Prestige – Pont 6	13 203 €	10 791 €
Suite de l'Armateur	19 833 €	16 095 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	3 989 €	3 420 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	6 849 €	5 993 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	6 849 €	5 993 €

Enfant de 8 à 11 ans⁽²⁾ 1 145 € **1 145 €**

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines) et + 150% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 650 €

Taxes d'aéroport⁽³⁾ 280 €

Vols directs privatisés inclus.
Paris - Kangerlussuaq - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

23 JUILLET 2013

7 nuits à bord

**REYKJAVIK • REYKJAVIK (vol non inclus)
LE SOLÉAL**

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Cabine Supérieure	2 926 €	2 195 €
Cabine Deluxe	3 381 €	2 536 €
Cabine Prestige – Pont 4	3 766 €	2 825 €
Cabine Prestige – Pont 5	3 976 €	2 982 €
Cabine Prestige – Pont 6	4 186 €	3 140 €

PONANT BONUS
A partir de
-20%

Suite Deluxe	5 166 €	4 133 €
Suite Prestige – Pont 5	6 006 €	4 805 €
Suite Prestige – Pont 6	6 356 €	5 085 €
Suite de l'Armateur	9 926 €	7 941 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	1 463 €	1 097 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	3 003 €	2 402 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	3 003 €	2 402 €

Enfant de 8 à 11 ans⁽²⁾ **gratuit**

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines) et + 150% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 350 €

Ensemble plus loin.
Programmes optionnels pré-post
croisières disponibles à partir de
Septembre 2012. Interrogez-nous.

NOUVEAU

26 AOÛT 2013

Forfait 20 nuits à bord + vols & transferts

**KANGERLUSSUAQ • ANADYR
LE SOLÉAL**

PONANT BONUS
A partir de
-30%

Cabine Supérieure	10 377 €	7 795 €
Cabine Deluxe	11 742 €	8 750 €
Cabine Prestige – Pont 4	12 897 €	9 559 €
Cabine Prestige – Pont 5	13 527 €	10 000 €
Cabine Prestige – Pont 6	14 157 €	10 441 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	17 097 €	13 265 €
Suite Prestige – Pont 5	19 617 €	15 155 €
Suite Prestige – Pont 6	20 667 €	15 943 €
Suite de l'Armateur	31 377 €	23 975 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	6 073 €	4 782 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	10 693 €	8 016 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	10 693 €	8 016 €

Enfant de 8 à 11 ans⁽²⁾ 1 770 € **1 770 €**

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines) et + 150% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 1 050 €

Taxes d'aéroport⁽³⁾ 455 €

Vols directs privatisés inclus.
Paris - Kangerlussuaq
Anadyr - Dusseldorf⁽⁴⁾ - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

30 JUILLET • 06 AOÛT 2013

7 nuits à bord

**REYKJAVIK • REYKJAVIK (vol non inclus)
LE BORÉAL**

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Cabine Supérieure	2 793 €	2 095 €
Cabine Deluxe	3 248 €	2 436 €
Cabine Prestige – Pont 4	3 633 €	2 725 €
Cabine Prestige – Pont 5	3 843 €	2 882 €
Cabine Prestige – Pont 6	4 053 €	3 040 €

PONANT BONUS
A partir de
-20%

Suite Deluxe	5 033 €	4 026 €
Suite Prestige – Pont 5	5 873 €	4 698 €
Suite Prestige – Pont 6	6 223 €	4 978 €
Suite de l'Armateur	9 793 €	7 834 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	1 397 €	1 047 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	2 937 €	2 349 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	2 937 €	2 349 €

Enfant de 8 à 11 ans⁽²⁾ **gratuit**

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines) et + 150% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 280 €

Ensemble plus loin.
Programmes optionnels pré-post
croisières disponibles à partir de
Septembre 2012. Interrogez-nous.

NOUVEAU

05 SEPTEMBRE 2013

Forfait 14 nuits à bord + vols & transferts

**KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC
LE BORÉAL**

PONANT BONUS
A partir de
-30%

Cabine Supérieure	7 030 €	5 395 €
Cabine Deluxe	7 870 €	5 509 €
Cabine Prestige – Pont 4	8 570 €	5 999 €
Cabine Prestige – Pont 5	8 990 €	6 293 €
Cabine Prestige – Pont 6	9 270 €	6 489 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	10 950 €	8 213 €
Suite Prestige – Pont 5	12 630 €	9 473 €
Suite Prestige – Pont 6	13 330 €	9 998 €
Suite de l'Armateur	21 030 €	15 773 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	4 305 €	3 488 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	7 105 €	5 724 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	7 105 €	5 724 €

Enfant de 8 à 11 ans⁽²⁾ 1 580 € **1 580 €**

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines) et + 150% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 700 €

Taxes d'aéroport⁽³⁾ 335 €

Vols directs inclus
Paris - Kangerlussuaq / Quebec - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

Détails sur les tarifs et leurs conditions d'application repris dans les pages 56 à 58. Merci de vous y reporter.

(1) Nombre de cabines limité et sur demande. (2) Enfant partageant la cabine de 2 adultes. (3) Montant sujet à modification sans préavis.

(4) Ville de transit susceptible de modification. Forfaits valables dans la limite des places disponibles. Pré-acheminements Province, nous consulter.

NOUVEAU

30 JUILLET 2013

Forfait 14 nuits à bord + vols & transferts

REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ
LE SOLÉALPONANT BONUS
A partir de
-25%

Cabine Supérieure	6 741 €	5 295 €
Cabine Deluxe	7 651 €	5 977 €
Cabine Prestige – Pont 4	8 421 €	6 555 €
Cabine Prestige – Pont 5	8 841 €	6 870 €
Cabine Prestige – Pont 6	9 261 €	7 185 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	11 221 €	8 655 €
Suite Prestige – Pont 5	12 901 €	9 915 €
Suite Prestige – Pont 6	13 601 €	10 440 €
Suite de l'Armateur	20 741 €	15 795 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	3 848 €	3 125 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	6 928 €	5 435 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	6 928 €	5 435 €
Enfant de 8 à 11 ans ⁽²⁾	955 €	955 €

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines)
et + 150% (Suites)Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 700 €
Taxes d'aéroport⁽³⁾ 220 €

Vols directs inclus
Paris - Reykyavik
Kangerlussuaq - Paris
Classe Ponant Premium, nous consulter.

13 AOÛT 2013

Forfait 13 nuits à bord + vols & transferts

KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ
LE SOLÉALPONANT BONUS
A partir de
-25%

Cabine Supérieure	7 212 €	5 695 €
Cabine Deluxe	8 057 €	6 329 €
Cabine Prestige – Pont 4	8 772 €	6 865 €
Cabine Prestige – Pont 5	9 162 €	7 158 €
Cabine Prestige – Pont 6	9 552 €	7 450 €

PONANT BONUS
A partir de
-20%

Suite Deluxe	11 372 €	9 327 €
Suite Prestige – Pont 5	12 932 €	10 575 €
Suite Prestige – Pont 6	13 582 €	11 095 €
Suite de l'Armateur	20 212 €	16 399 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	4 179 €	3 420 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	7 039 €	5 860 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	7 039 €	5 860 €
Enfant de 8 à 11 ans ⁽²⁾	1 145 €	1 145 €

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 150% (Cabines)
et + 200% (Suites)Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 350 €
Taxes d'aéroport⁽³⁾ 280 €

Vols directs privatisés inclus.
Paris - Kangerlussuaq - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

13 AOÛT 2013

Forfait 10 nuits à bord + vols & transferts

REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ
LE BORÉALPONANT BONUS
A partir de
-25%

Cabine Supérieure	4 875 €	3 895 €
Cabine Deluxe	5 525 €	4 383 €
Cabine Prestige – Pont 4	6 075 €	4 795 €
Cabine Prestige – Pont 5	6 375 €	5 020 €
Cabine Prestige – Pont 6	6 675 €	5 245 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	8 075 €	6 295 €
Suite Prestige – Pont 5	9 275 €	7 195 €
Suite Prestige – Pont 6	9 775 €	7 570 €
Suite de l'Armateur	14 875 €	11 395 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	2 915 €	2 186 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	5 115 €	3 836 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	5 115 €	3 836 €
Enfant de 8 à 11 ans ⁽²⁾	955 €	955 €

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines)
et + 150% (Suites)Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 400 €
Taxes d'aéroport⁽³⁾ 220 €

Vols directs inclus
Paris - Reykyavik / Kangerlussuaq - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

NOUVEAU

16 SEPTEMBRE 2013

Forfait 8 nuits à bord + vols & transferts

ANADYR • ANADYR
LE SOLÉALPONANT BONUS
A partir de
-30%

Cabine Supérieure	5 957 €	4 895 €
Cabine Deluxe	6 477 €	5 259 €
Cabine Prestige – Pont 4	6 917 €	5 567 €
Cabine Prestige – Pont 5	7 157 €	5 735 €
Cabine Prestige – Pont 6	7 397 €	5 903 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	8 517 €	6 992 €
Suite Prestige – Pont 5	9 477 €	7 712 €
Suite Prestige – Pont 6	9 877 €	8 012 €
Suite de l'Armateur	13 957 €	11 072 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	4 186 €	3 655 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	5 946 €	4 887 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	5 946 €	4 887 €
Enfant de 8 à 11 ans ⁽²⁾	2 415 €	2 415 €

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines)
et + 150% (Suites)Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 400 €
Taxes d'aéroport⁽³⁾ 630 €

Vols directs privatisés inclus.
Paris - Dusseldorf ⁽⁴⁾
Anadyr - Dusseldorf ⁽⁴⁾ - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

NOUVEAU

24 SEPTEMBRE 2013

Forfait 11 nuits à bord + vols & transferts

ANADYR • PETROPAVLOVSK
LE SOLÉALPONANT BONUS
A partir de
-30%

Cabine Supérieure	7 244 €	5 795 €
Cabine Deluxe	7 959 €	6 296 €
Cabine Prestige – Pont 4	8 564 €	6 719 €
Cabine Prestige – Pont 5	8 894 €	6 950 €
Cabine Prestige – Pont 6	9 224 €	7 181 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	10 764 €	8 677 €
Suite Prestige – Pont 5	12 084 €	9 667 €
Suite Prestige – Pont 6	12 634 €	10 079 €
Suite de l'Armateur	18 244 €	14 287 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	4 830 €	4 105 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	7 250 €	5 799 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	7 250 €	5 799 €
Enfant de 8 à 11 ans ⁽²⁾	2 415 €	2 415 €

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines)
et + 150% (Suites)Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 550 €
Taxes d'aéroport⁽³⁾ 630 €

Vols directs privatisés inclus
Paris - Dusseldorf ⁽⁴⁾ - Anadyr
Petropavlovsk - Dusseldorf ⁽⁴⁾ - Paris
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

NOUVEAU

05 OCTOBRE 2013

Forfait 10 nuits à bord + vols & transferts

PETROPAVLOVSK • OTARU
LE SOLÉALPONANT BONUS
A partir de
-30%

Cabine Supérieure	5 628 €	4 295 €
Cabine Deluxe	6 278 €	4 750 €
Cabine Prestige – Pont 4	6 828 €	5 135 €
Cabine Prestige – Pont 5	7 128 €	5 345 €
Cabine Prestige – Pont 6	7 428 €	5 555 €

PONANT BONUS
A partir de
-25%

Suite Deluxe	8 828 €	6 917 €
Suite Prestige – Pont 5	10 028 €	7 817 €
Suite Prestige – Pont 6	10 528 €	8 192 €
Suite de l'Armateur	15 628 €	12 017 €

3 ^{ème} passager en Cabine Supérieure	3 407 €	2 740 €
3 ^{ème} passager en Suite Prestige	5 607 €	4 280 €
4 ^{ème} passager en Suite Prestige	5 607 €	4 280 €
Enfant de 8 à 11 ans ⁽²⁾	1 185 €	1 185 €

Supplément occupation individuelle⁽¹⁾ à partir de + 130% (Cabines)
et + 150% (Suites)Taxes portuaires et de sûreté obligatoires⁽³⁾ 500 €
Taxes d'aéroport⁽³⁾ 315 €

Vol Aller direct privatisé inclus
Paris - Dusseldorf ⁽⁴⁾ - Petropavlovsk
Classe Ponant Premium (cabine avant),
nous consulter.

Détails sur les tarifs et leurs conditions d'application repris dans les pages 56 à 58. Merci de vous y reporter.

(1) Nombre de cabines limité et sur demande. (2) Enfant partageant la cabine de 2 adultes. (3) Montant sujet à modification sans préavis.

(4) Ville de transit susceptible de modification. Forfaits valables dans la limite des places disponibles. Pré-acheminements Province, nous consulter.

INFORMATIONS GENERALES & SPECIFIQUES

1 - Les prix des Forfaits « Croisière, Vols et Services » et des croisières en Islande Reykjavik-Reykjavik s'entendent par personne et comprennent :

- Les vols directs suivants (sauf croisières Reykjavik-Reykjavik) :
- Forfaits croisières Kangerlussuaq-Kangerlussuaq et Bodo-Longyearbyen : vols aller-retour privatisés depuis Paris en classe économique sur compagnie européenne (possibilité de voyager en classe Ponant Premium avec supplément : nous consulter).
- Forfaits croisières Reykjavik-Kangerlussuaq : vols aller-retour depuis Paris en classe économique. Vol vers Reykjavik sur Icelandair ; vol privatisé de Kangerlussuaq sur compagnie européenne (possibilité de voyager en classe Ponant Premium avec supplément : nous consulter).
- Forfait croisière Kangerlussuaq-Québec : vols aller-retour depuis Paris en classe économique. vol privatisé vers Kangerlussuaq sur compagnie européenne (possibilité de voyager en classe Ponant Premium avec supplément : nous consulter). Vol direct de Québec sur Air Transat ;
- Forfaits croisières Anadyr-Anadyr et Anadyr-Petropavlovsk : vols aller-retour depuis Paris sur vols réguliers avec connexion sur vols privatisés de compagnies européennes depuis Düsseldorf, en classe économique (ville de transit susceptible de modification, possibilité de voyager en classe Ponant Premium- cabine avant- avec supplément : nous consulter).
- Forfait croisière Kangerlussuaq-Anadyr : Vols privatisés de compagnies européennes, en classe économique ; aller depuis Paris, vol retour jusqu'à Düsseldorf avec continuation sur vol régulier jusqu'à Paris. (ville de transit susceptible de modification ; possibilité de voyager en classe Ponant Premium- cabine avant- avec supplément : nous consulter).
- Forfait croisière Petropavlovsk-Otaru : Vol aller depuis Paris sur vol régulier puis sur vol privatisé de compagnie européenne depuis Düsseldorf, en classe économique (ville de transit susceptible de modification, possibilité de voyager en classe Ponant Premium- cabine avant- avec supplément : nous consulter).
- L'accueil à destination, transferts, visites et les prestations terrestres avant et après la croisière tels que mentionnés dans les descriptifs de chaque forfait disponible sur simple demande 10 mois avant votre date de départ.
- La croisière en pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les cocktails de Bienvenue et du Commandant, le dîner de Gala.
- Les eaux minérales, le thé, le café filtre et les vins rouge, blanc ou rosé servis à discrétion aux repas ; le thé l'après-midi.
- Les soirées, divertissements et/ou spectacles organisés.
- Le port des bagages du quai à bord ou vice versa à l'embarquement et au débarquement.
- La présence d'une équipe d'expédition hautement qualifiée et bilingue français/anglais pour les croisières identifiées par un logo « soft expédition »
- La présence d'un conférencier, intervenant spécialisé si celle-ci est mentionnée dans les pages des programmes avec le logo « conférencier ».

2 - Les prix des Forfaits « Croisière, Vols et Services » ne comprennent pas :

- Les taxes aériennes, portuaires et de sûreté.
- Le port des bagages aux aéroports
- Toutes les prestations de services non mentionnées dans le descriptif des Forfaits « Croisière, Transport et services »
- Les programmes pré et/ou post croisières « Ensemble plus loin » pour les croisières en Islande Reykjavik-Reykjavik
- Les excursions optionnelles
- Le forfait « open bar » à réserver exclusivement avant votre départ pour l'intégralité de votre voyage à bord
- Les forfaits « Spa et Bien-être » à réserver avant votre départ : nous consulter
- Les frais de formalités sanitaires, de visa, taxes de débarquement et d'accès à certaines zones protégées
- Les boissons autres que celles mentionnées.
- Les dépenses d'ordre personnel, les pourboires.
- Les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages et frais médicaux.
- Le service de blanchisserie, les prestations du salon de coiffure et les soins à la carte proposés au Spa.

3 - Prestations de services terrestres / Excursions :

Pour l'organisation et l'exécution des transports, transferts, restauration, excursions et toutes autres prestations de services à terre, la Compagnie du Ponant fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de la Compagnie du Ponant, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui consentent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, la Compagnie du Ponant ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si la Compagnie du Ponant effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires.

Les transferts et services sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés par la Compagnie du Ponant. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi du carnet de voyage. Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément. Vous souhaitez pour plus de confort voyager en classe Ponant Premium sur nos vols privatisés ou/et en classe affaires sur nos vols réguliers : Interrogez-nous

Sur les vols internationaux et/ou privatisés, la franchise bagage générale (hors avantages des membres des programmes de fidélité) est strictement limitée à 23kg maximum par personne en soute et 8kg maximum par personne en cabine. Nous vous remercions d'être très attentifs à cette restriction. Les compagnies aériennes n'hésitent pas à facturer les suppléments pour les excédents bagages et refusent parfois, pour des raisons strictes de sécurité, d'enregistrer les bagages trop lourds ou trop volumineux. La responsabilité de la Compagnie du Ponant et du transporteur aérien ne saurait être engagée en cas de dépassement du poids des bagages entraînant le refus d'enregistrement.

3-1 Excursions :

Sauf exception indiquée dans le programme des croisières, les excursions sont vendues et facturées à bord et régies par les conditions générales applicables au contrat de l'opérateur local qui fournit les services correspondants et par les lois nationales en vigueur. Les excursions sont effectuées avec des moyens qui ne sont pas spécifiquement

adaptés aux personnes handicapées.

Les prix des excursions publiés dans cette brochure sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des variations. Avant votre départ, vous recevrez votre programme d'excursions complet avec les prix à jour. En cas d'annulation d'une excursion pour des raisons techniques, d'un cas de force majeure ou parce que le nombre minimum de participants n'a pas été atteint, le client ne pourra prétendre, à ce titre, à aucune indemnité. Les excursions ne sont pas remboursables en cas d'annulation du client après son inscription. Les repas servis lors des excursions sont des repas simples qui ne sauraient être comparés aux standards du navire.

Apportez absolument vos jumelles pour une meilleure observation de la faune lors des sorties nature.

4 - Tarifs et réductions par personne et par croisière :

Retrouvez les prix de chaque croisière sur notre site www.ponant.com. Le Ponant Bonus ne s'applique pas aux taxes portuaires.

4-1 : Tarifs brochure :

Les tarifs de référence de la croisière sont applicables durant toute la période de validité de cette brochure et s'entendent par personne sur la base d'une occupation double.

4-2 : Tarifs Ponant Bonus :

Le **TARIF PONANT BONUS** est le tarif garanti le plus avantageux que vous puissiez obtenir le jour de votre réservation. Il peut vous permettre d'économiser jusqu'à 30% sur le tarif brochure. Le tarif Ponant Bonus publié dans cette brochure est, pour chaque croisière applicable sur la partie port/port uniquement (hors taxes portuaires), le tarif promotionnel le plus bas. Ce tarif privilégié est évolutif et limité dans le temps : au fur et à mesure du remplissage des croisières concernées. Il pourra donc augmenter pour certaines catégories de cabines et/ou suites seulement ou pour toute une croisière à n'importe quel moment et sans préavis, sans toutefois excéder le tarif brochure de référence. Le Ponant Bonus pourrait ne pas être combinable avec certaines autres offres promotionnelles ou certains crédits bords.

4-3 : Autres réductions :

- Enchaînement avec la croisière précédente (si applicable) : -10% du tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires).
 - Grands Amiraux du Ponant Yacht Club : -5% du tarif croisière seul en port/port, (hors taxes portuaires).
 - Lune de Miel : Retrouvez le détail des avantages dont vous pouvez bénéficier sur nos croisières pour votre voyage de noces sur www.ponant.com ou n'hésitez pas à nous contacter. La croisière devra être effectuée dans les 12 mois consécutifs au mariage. Une copie du livret de famille sera demandée.
 - Anniversaire de Mariage ou PACS : -100€ par personne sur le tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires) pour tous les multiples de 5 années de mariage ou de PACS. Le voyage éligible doit avoir lieu la même année calendaire que la date anniversaire. La réduction est applicable une seule fois. Une copie du livret de famille ou attestation officielle (PACS) sera demandée.
 - Famille et amis : -5% sur le tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires) pour toute réservation de 5 adultes en même temps voyageant ensemble sur la même date de croisière.
 - Parrainage : Retrouvez le détail de nos offres de parrainage sur www.ponant.com ou n'hésitez pas à nous contacter.
 - Réservation à bord : -5% du tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires) pour toute nouvelle croisière réservée auprès de notre personnel de bord.
- ATTENTION : Ces offres ne sont pas cumulables avec tout autre type de réductions ou d'offres spéciales et ne sont pas applicables sur les programmes « Voyages en Mer. »

5 - Enfants :

Les enfants de moins de 6 mois ne sont pas autorisés à embarquer. Pour les enfants de moins de 8 ans, une autorisation d'embarquement sur le navire devra être demandée dès l'inscription. En arctique, les enfants doivent pouvoir être autonomes. En fonction des conditions de mer, le Commandant ou le Chef d'Expédition validera leur débarquement en zodiacs en fonction de la difficulté d'accès de chaque site visité. Dans tous les cas, les enfants et jeunes mineurs, sont en permanence à bord ou à terre sous l'entière et totale responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

Enfants de 8 à 11 ans partageant une Cabine Supérieure ou une Suite Prestige avec de 2 adultes : Adolescent de 12 à 18 ans partageant une Cabine Supérieure ou une Suite Prestige avec d'1 ou 2 adultes : Réductions spéciales, contactez-nous vite.

6 - Mobilité réduite/ handicap

LE BORÉAL et LE SOLÉAL possèdent 3 cabines spécialement équipées pour accueillir des passagers à mobilité réduite. Néanmoins, Pour des contraintes de sécurité, chaque passager doit pouvoir être autonome ou voyager accompagné d'une personne capable de lui fournir toute l'assistance nécessaire pendant son voyage. Les personnes entravées dans leur mobilité, à raison d'un handicap physique ou d'un état nécessitant un traitement spécial et/ou une assistance spécifique y compris les personnes utilisant un fauteuil roulant, doivent le signaler par écrit au moment de la demande de réservation et au plus tard avant la signature de votre confirmation d'inscription. Nous nous réservons la possibilité de refuser l'embarquement du passager dont l'état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité ou nécessitant des soins que nous ne serions pas en mesure de fournir. Par ailleurs, il est important de noter que la descente à terre dans certains ports peut être difficile voir impossible pour les passagers à mobilité réduite, particulièrement lors d'un débarquement en chaloupe ou/et les sorties en Zodiacs.

7 - Informations diverses :

- Les animaux ne sont pas acceptés à bord de nos navires
- Les femmes enceintes de plus de 6 mois ne sont pas autorisées à embarquer
- Tout problème de santé, si celui-ci est connu, doit être signalé avant le départ auprès de notre service réservation ou votre agence de voyage
- Tout problème spécifique de santé, si celui-ci est connu, doit être signalé avant le départ auprès de notre service réservation ou votre agence de voyages.
- Tous nos navires sont non fumeurs à l'exception des espaces spécifiquement désignés sur les ponts extérieurs
- Les commandants se réservent le droit de modifier les itinéraires en fonction des conditions météorologiques (article 4.2 du billet de passage).



La Compagnie du Ponant signe la Charte du Voyage et adhère à « la charte bleue » d'Armateurs de France.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés à la clientèle doivent comporter *in extenso* les conditions générales suivantes issues des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme.

Textes applicables :

- a) Lorsque la Compagnie du Ponant n'est que le transporteur (achat de croisière seule en port/port), seules les dispositions de la Loi N°66.420 du 18 juin 1966, le Décret d'application du 31 décembre 1966 et éventuellement la Convention Internationale de Londres du 19 novembre 1976 s'appliquent alors au contrat et régissent les rapports entre les passagers et la Compagnie du Ponant en tant que transporteur.
- b) Lorsque la Compagnie est à la fois le transporteur et l'organisateur de croisière, les réglementations contenues dans le paragraphe ci-dessus et les dispositions de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992 et du Décret d'application du 15 juin 1994 s'appliqueront aux prestations proposées par la Compagnie du Ponant en tant qu'organisateur de croisière.

Le voyageur reconnaît en signant sa confirmation d'inscription et/ou contrat qu'il a pris connaissance des conditions générales et particulières de vente stipulées dans les catalogues.

Extrait du Code du Tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours :

• Article R.211-3 :

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

• Article R.211-3-1 :

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2

• Article R.211-4 :

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'UE ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10, et R.211-11 ;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

• Article R.211-5 :

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

• Article R.211-6 :

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1) le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4) le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5) les prestations de restauration proposées ;
- 6) l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9) l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement, ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10) le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

- 11) les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12) les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur (fax, email, LRAR...), et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13) la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7) de l'article R.211-4 ;
- 14) les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16) les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17) les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18) la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19) l'engagement de fournir à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20) la clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13) de l'article R.211-4 ;

21) l'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

• Article R.211-7 :

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

• Article R.211-8 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

• Article R.211-9 :

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13) de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;
- ou avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

• Article R.211-10 :

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité ou moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

• Article R.211-11 :

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13) de l'article R.211-4.

• Article R.211-12 :

Les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L.211-1.

• Article R.211-13

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R.211-6 après que la prestation a été fournie.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et liberté, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives qui le concernent et que la Compagnie du Ponant peut être amenée à recueillir pour les besoins de son activité.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

L'inscription à l'un des voyages, séjours ou autre produit présentés dans cette brochure implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité des conditions générales et particulières, des informations générales et spécifiques contenues dans cette brochure ainsi que des clauses et conditions du contrat de passage (billets de passage et de croisière que vous recevrez avec votre carnet de voyage). Ces conditions s'appliquent exclusivement aux voyageurs ayant souscrit un voyage ou séjour, soit directement auprès du service de réservation de la Compagnie du Ponant ou auprès de ses distributeurs et agents de voyages établis en France et dans les départements d'outre-mer.

Les informations contenues dans cette brochure, constituent l'information préalable faite au client et prévue par l'article L.211-9 du Code du Tourisme. Cependant, conformément à l'article R.211-5 du Code du Tourisme, la Compagnie du Ponant se réserve expressément le droit d'en modifier certains éléments avant la conclusion du contrat de voyage.

La Compagnie du Ponant (raison sociale) – 408, avenue du Prado – 13008 MARSEILLE – SA au capital de 2593400 €, RCS MARSEILLE 344497011, est titulaire de la Licence d'État N° L1.013.06.0005 et membre du S.N.A.V. et de l'A.P.S. (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme – 15, avenue Carnot – 75017 PARIS) qui assure sa garantie financière. **La Compagnie du Ponant** a souscrit auprès de Generali Assurance IARD – 7 boulevard Haussmann – 75456 PARIS Cedex 09, un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle sous le N° AA714708.

1 - Cession de contrat :

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, le voyageur peut céder son contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer toutes les prestations achetées, tant que le contrat n'a produit aucun effet. Le cédant et/ou le cessionnaire sont tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Ils doivent informer la Compagnie du Ponant de cette décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (LRAR, email, fax...), au plus tard 45 jours avant le début de la croisière. Dans l'hypothèse où le passager céderait son billet sans en informer la Compagnie du Ponant selon les modalités prévues ci-dessus, cette cession ne sera pas valable et les éléments du voyage seront annulés sans remboursement possible.

2 - Acomptes

L'inscription à l'un de nos voyages ou séjours implique le versement à titre d'acompte de 25% du prix total du voyage, le solde devant être réglé au plus tard 30 jours ouvrés avant le départ. Le règlement intégral du voyage par le passager signifie l'adhésion complète aux conditions générales et particulières de vente de cette brochure, nécessairement connues et acceptées par lui lors de leur inscription. Après le règlement intégral du voyage, le passager recevra un carnet de voyage comprenant les titres de transport (billet de passage ou de croisière, billet aérien électronique et autres bons d'échange...) ainsi que votre contrat d'assurance, si vous l'avez souscrit directement auprès de la Compagnie du Ponant.

3 - Modifications du voyageur

Sauf accord préalable de la Compagnie du Ponant, le voyageur ne peut modifier le déroulement de son voyage. Les frais découlant d'une modification non autorisée resteraient entièrement à sa charge.

Aucun remboursement ne saurait être accordé à un voyageur abrégant la durée de son voyage pour quelque cause que ce soit. Le voyageur qui ne se présente pas au départ ou qui se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ ou renonce pour quelque motif que ce soit à des services compris dans le programme ne peut prétendre à aucun remboursement.

4 - Conditions et frais de modification et/ou annulation du voyage

Si le voyageur est contraint soit de modifier soit d'annuler son voyage, il devra en informer la Compagnie du Ponant par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) dès la survenance du fait générateur de cette modification ou annulation. La date d'envoi du document sera retenue comme date de facturation des frais de modification et/ou d'annulation.

A moins de 90 jours ouvrés du départ (45 jours pour les programmes en Islande Reykjavik-Reykjavik), toute modification sera considérée comme une annulation. Les barèmes de frais de modifications et d'annulation ci-dessous sont applicables à l'ensemble des prestations et services réservés auprès de la Compagnie du Ponant.

4-1 Pour tous les Forfaits Croisières+Vols et Services à l'exception des programmes en Islande Reykjavik-Reykjavik :

- Plus de 90 jours avant le départ : 300 € par personne de frais de dossier,
- De 90 jours à 61 jours avant le départ : 25% par personne du montant du voyage,
- De 60 à 46 jours avant le départ : 50 % par personne du montant du voyage,
- De 45 à 31 jours avant le départ : 75 % par personne du montant du voyage,
- Moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage.

4-2 Pour les programmes en Islande Reykjavik-Reykjavik :

- Plus de 45 jours avant le départ : 200 € par personne de frais de dossier,
- De 45 à 31 jours avant le départ : 50 % par personne du montant du voyage,
- De 30 à 21 jours avant le départ : 75 % par personne du montant du voyage,
- Moins de 21 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage.

5 - Formalités administratives et sanitaires

Avant l'inscription définitive à l'un des voyages ou séjours proposés dans cette brochure, il appartient à chacun des voyageurs de nationalité française de vérifier, en fonction de sa situation personnelle, la validité des différents documents administratifs et/ou sanitaires requis par les pays visités afin d'être en conformité avec les informations indiquées dans cette brochure. De même, les voyageurs de nationalité étrangère doivent se renseigner, avant d'entreprendre un voyage, sur les formalités administratives et sanitaires requises, notamment auprès des ambassades et/ou consulats compétents. En tout état de cause, il est vivement recommandé au voyageur de vérifier toutes les informations auprès des autorités concernées avant la date du départ. La Compagnie du Ponant ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le client des règlements policiers, douaniers ou sanitaires, préalablement et au cours du voyage. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol ou à bord du navire, faute de présenter les documents exigés, ne pourra prétendre à aucun remboursement ou indemnisation.

La Compagnie du Ponant conseille à ses clients de consulter les fiches par pays du Ministère des Affaires Étrangères relatives au voyage choisi sur le site Internet : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> ou de se renseigner par téléphone au : 01 43 17 86 86 (cellule de veille du Ministère des Affaires Étrangères). Nous attirons particulièrement l'attention des voyageurs sur le fait que les informations données peuvent évoluer jusqu'à la date du départ et il est conseillé de les consulter jusqu'au moment du départ.

6 - Transports & Services

6-1 Transport aérien général

La totalité des billets d'avion est présentée sous forme de billet électronique. Les noms et prénoms doivent scrupuleusement être ceux indiqués sur le passeport valide. Toute erreur ou demande de modification entraîne l'achat d'un nouveau billet.

Conformément au décret n° 2007-669 du 2 mai 2007, relatif à l'obligation d'informer les passagers de l'identité du transporteur aérien, la Compagnie du Ponant communiquera au voyageur lors de son inscription l'identité du ou des transporteurs aériens connus à cette date, susceptibles d'assurer les transports aériens. En cas de modification postérieure à l'inscription, la Compagnie du Ponant s'engage à communiquer dès qu'elle en aura connaissance avant le départ, tous changements dans l'identité du ou des transporteurs aériens.

La mention « vol direct » signifie sans changement d'avion mais n'écarte pas la possibilité d'un ou plusieurs stops. La mention « vol direct non stop » signifie sans changement d'avion et sans escale. Les compagnies aériennes peuvent passer entre elles des accords dits de partage de code (code share) qui consistent à commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'il peut être opéré par un appareil d'une autre compagnie.

Les horaires et les types de transport mentionnés sont ceux communiqués par les transporteurs au moment de la préparation de cette brochure. Ils sont donc indicatifs jusqu'au moment du départ et sous réserve de modifications pour toutes sortes de raisons (escales supplémentaires, conditions atmosphériques, autorisation du trafic aérien, grèves, etc.). Conformément aux Conventions de Varsovie et de Montréal, les horaires et itinéraires ainsi que les aéroports de départ et de destination ne sont jamais un élément contractuel du billet de transport, et dans ces conditions, la Compagnie du Ponant ne saurait être tenue pour responsable de ces modifications indépendantes de sa volonté.

Les modifications du programme de voyage initialement prévu pouvant découler notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques, retards, annulations ou grèves, escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours. Ces incidents ne pourront en aucun cas être imputés à la Compagnie du Ponant et entraîner une indemnisation à quelque titre que ce soit. Si le client souhaite renoncer à son voyage, il sera redevable des frais d'annulation indiqués ci-dessus.

La responsabilité des compagnies aériennes est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et de leurs bagages dans les limites fixées aux conditions portées sur les billets et titres de transports aériens. La Compagnie du Ponant ne remboursera aucun frais (taxis, repas, hôtels...) dès lors que le voyageur est placé sous la responsabilité de la compagnie aérienne. Les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les Conventions de Varsovie et de Montréal ou par les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné.

Sur les vols internationaux et/ou privatisés, la franchise bagage générale (hors avantages des membres des programmes de fidélité) est strictement limitée à 23kg maximum par personne en soute et 8kg maximum par personne en cabine. Nous vous remercions d'être très attentifs à cette restriction. Les compagnies aériennes n'hésitent pas à facturer les suppléments pour les excédents bagages et refusent parfois, pour des raisons strictes de sécurité, d'enregistrer les bagages trop lourds ou trop volumineux. La responsabilité de la Compagnie du Ponant et du transporteur aérien ne saurait être engagée en cas de dépassement du poids des bagages entraînant le refus d'enregistrement.

6-2 Croisières

a) Embarquement :

Le passager doit se présenter à l'embarquement dans les conditions fixées par le billet de passage. Le billet de passage délivré par la Compagnie du Ponant est valable uniquement pour la croisière et le bateau mentionnés sur le billet. Ce contrat a pour objet le transport des passagers et de leurs bagages depuis le moment de l'embarquement au port de départ, jusqu'au moment du débarquement, à destination. Le transporteur n'assume aucune responsabilité en dehors de cette période. Au cas où une disposition de ce contrat serait contraire à une disposition légale impérative, ladite disposition sera considérée comme nulle mais cette nullité ne portera pas atteinte à la validité des autres clauses du présent contrat.

Si le voyageur ayant réservé une croisière seule en port/port organise seul son transport jusqu'au port d'embarquement et/ou jusqu'à son domicile depuis le port de débarquement, il lui est fortement recommandé d'acheter des titres de transports modifiables et remboursables et de prévoir des temps de transfert aéroport/port et v.v. raisonnables. En cas de retard, annulation, modification, la Compagnie du Ponant ne prendra pas en charge les frais de transport, transferts et/ou tout autre type de prestations et services extérieurs au billet de croisière et non achetés directement auprès de la Compagnie du Ponant. De plus il est indiqué que la Compagnie du Ponant ne pourra pas être tenue pour responsable des éventuels incidents ou accidents matériels et/ou corporels pouvant survenir aux cours des acheminements vers/du navire.

b) Visa, passeport :

Tout passager doit être muni d'un passeport en cours de validité ainsi que des visas et certificats de vaccinations susceptibles d'être exigés dans les ports d'escale et d'arrivée du navire. Chaque passager est personnellement responsable de l'observation des prescriptions légales et réglementaires exigées avant le départ. Le Commandant peut refuser l'embarquement ou le débarquement du passager qui ne présente pas de document l'autorisant à débarquer au point d'arrivée et aux escales prévues. Durant tout le voyage, le passager doit se conformer à la discipline du bord.

c) Informations médicales, mobilité et sécurité :

La Compagnie et/ou le Commandant du navire peuvent, s'ils l'estiment nécessaire, résilier le contrat et refuser de transporter tout passager dont la présence à bord pourrait être préjudiciable au confort, à la santé, à la sécurité des autres passagers, à l'équipage, à l'ordre local des ports touchés par le navire ou pourrait rendre la Compagnie responsable de sa défense ou de son rapatriement. Pour ces motifs, la Compagnie et/ou le Commandant du navire pourront décider de prendre les mesures adéquates suivantes : 1) Refuser d'embarquer ou de débarquer le ou les passagers dans tout port touché par le navire ; 2) Débarquer le ou les passagers dans tout port touché par le navire ;

3) Transférer le ou les passagers sur un autre navire ; 4) Confiner le ou les passagers dans une cabine du service médical de bord ; 5) Faire administrer par le docteur ou son équipe toute drogue, tous médicaments ou autres substances admises et/ou confiner le passager à l'hôpital ou toute autre institution similaire dans les ports de destination si le médecin de bord l'estime nécessaire.

Les consultations médicales, les soins et médicaments à terre ou à bord sont à la charge du passager. Il fait son affaire de la souscription des assurances – annulation – bagages – assistance – rapatriement – frais médicaux. Il est rappelé que tout problème médical doit être signalé auprès de la Compagnie du Ponant.

Les passagers entravés dans leur mobilité ou dont l'état nécessite un traitement spécial et/ou une assistance, y compris les personnes utilisant des fauteuils roulants, doivent en aviser la Compagnie du Ponant par écrit. La Compagnie du Ponant se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes qui auraient manqué de l'informer de ces handicaps ou besoin d'assistance ou dont l'état de santé ne serait compatible avec les règles de sécurité nécessitant des soins que la Compagnie du Ponant ne serait pas en mesure de fournir. La descente à terre dans certains ports peut être difficile voire impossible pour les passagers à mobilité réduite, particulièrement lors d'un débarquement en chaloupe ou/et en zodiacs.

Le passager est responsable civilement et pécuniairement de tous dommages qu'il cause à la Compagnie du Ponant, aux autres passagers ou aux tiers. Il répond seul de toute amende ou pénalité infligée de son fait par les autorités compétentes.

d) Changements d'itinéraires, annulation de croisière :

Les heures d'arrivée et de départ sont données à titre indicatif et ne sont pas définitifs. La Compagnie du Ponant ne peut garantir la coïncidence avec les horaires de correspondance (avion, train...) du fait notamment de la modification de la durée du programme initialement prévue, qui ne peut entraîner aucune indemnisation, la Compagnie du Ponant ne répondant pas des dommages indirects. La Compagnie du Ponant se réserve le droit d'interrompre une croisière, voire modifier son itinéraire, pour toute raison qu'elle jugera valable et dans ce cas, elle ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou préjudice.

En cas notamment de conditions météorologiques défavorables ou en raison de la situation politique ou sociale du pays d'un port d'escale ou pour tout autre fait pouvant mettre en danger la sécurité des passagers ou du navire ou en cas d'ordres imposés par les autorités publiques, la Compagnie du Ponant a la faculté de changer l'itinéraire ou les ports d'escale ou de destination, de retarder le voyage ou d'y mettre fin, de dérouter le navire, de prendre ou d'être pris en remorque, de transborder les passagers et leurs bagages sur tout autre moyen de transport et ce même s'il en résulte une augmentation ou un raccourcissement de la durée du programme.

En toutes circonstances, le navire peut porter assistance à toute personne ou biens en mer, et ne saurait être responsable des conséquences d'une modification du programme de la croisière pour cette cause.

En cas d'événements extérieurs indépendants de la volonté de la Compagnie du Ponant ou pour toute raison tenant à la sécurité des voyageurs ou du navire ou pour l'insuffisance de participants, selon ce qui est prévu par les Conditions Générales, la Compagnie du Ponant peut annuler la croisière et doit en informer les passagers par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (LRAR, email, fax...)

Les Forfaits Croisières + Vols et Services proposés dans la brochure « LE CARNET ARCTIQUE SECRET – CROISIÈRES ETE 2013 » de la Compagnie du Ponant sont soumises à un minimum de participants. La Compagnie du Ponant se réserve le droit d'annuler tout programme jusqu'à 21 jours du départ si le nombre minimum de passagers inscrits est inférieur ou égal à 50% de la « capacité passagers » du navire (244 personnes).

En cas de modification de la croisière par la Compagnie du Ponant après l'embarquement, les passagers ne peuvent réclamer aucune autre indemnité que le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées diminués de tous frais encourus. En revanche, ils peuvent se voir réclamer un supplément pour les prestations fournies dans ces circonstances et pour le coût du séjour à bord en cas d'allongement du voyage.

La Compagnie du Ponant peut attribuer aux passagers des cabines différentes de celles prévues au départ.

e) Bagages :

Chaque passager peut apporter à bord un nombre raisonnable de bagage et d'effets personnels sans surcharge. Ceci dans la limite des franchises du transport aérien. La franchise s'applique par passager adulte. Chaque passager doit correctement étiqueter chaque bagage avec son nom complet, le nom du navire, sa destination et le numéro de cabine. Ceci en caractères apparents et ineffaçables.

Il est interdit à tout passager de transporter dans ses bagages des marchandises dont le contenu peut menacer la santé des autres passagers, endommager ou polluer le bateau. Il est notamment interdit d'embarquer ou de placer dans les bagages des animaux ou des matières inflammables, explosives, corrosives, dangereuses, odorantes ou sujettes au coulage. L'observation de ces règles donne lieu au paiement par le passager, d'une pénalité forfaitaire prévue par la loi. Le passager sera en tout état de cause responsable de toute blessure, perte ou dommage subi en conséquence de la présence de ces objets et devra garantir la Compagnie du Ponant de toutes actions qui pourraient être intentées à son encontre en raison de tels événements. De tels objets pourront à tout moment et en tous lieux être débarqués, détruits, jetés à la mer ou rendus inoffensifs sans aucune indemnité. De même, il est interdit d'embarquer comme bagages des objets autres que ceux destinés à l'usage personnel du passager et notamment des marchandises en général et des objets dont l'importation est prohibée ou qui ne sont pas conformes au règlement de douane ou de police. Le passager est responsable de toutes les conséquences, dépenses, dommages et pénalités en découlant et la Compagnie du Ponant, en ces cas, n'encourt aucune responsabilité pour perte ou dommage.

Le passager doit surveiller ses bagages à main pendant le séjour à bord ainsi que pendant les opérations d'embarquement, de transbordement, de débarquement. La Compagnie du Ponant décline toute responsabilité pour les bagages laissés sans surveillance par le passager et pour lesquels celui-ci n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter le vol, la perte ou le dommage. Notamment, la Compagnie du Ponant ne sera pas responsable pour les articles fragiles, bijoux, montres, argent, espèces, ordinateurs et autres matériels électroniques, téléphones portables ou tout autre objet précieux que le passager doit transporter dans ses bagages à main sous sa responsabilité. La Compagnie du Ponant n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration de tels articles.

7 - Responsabilité

Conformément à l'article L.211-16 du Code du Tourisme, la Compagnie du Ponant ne pourra être tenue pour responsable des conséquences et événements suivants :

a) Perte ou vol des billets d'avion, défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité,

passport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux indications figurant dans les documents remis au voyageur.

b) Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers au contrat de voyage (force majeure). Lorsqu'une annulation est imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative, française ou étrangère. La Compagnie du Ponant, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée.

Pour l'exécution de ces voyages, nous faisons appel à différents prestataires (transporteurs, hôteliers, réceptifs, organisateurs d'excursions ou d'activités de loisirs, centre de plongée, etc.) avec lesquels nous ne saurions être confondus et qui conservent, à l'égard des voyageurs, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par suite, nous ne pouvons être tenus pour responsables et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour tout changement d'horaire ou d'itinéraire intervenant postérieurement à l'inscription à l'un ou l'autre des dits services ou activités et à la délivrance des bons d'inscription, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou si des conditions impérieuses les exigent, notamment la sécurité des voyageurs. Tous les moyens de transport prévus, entre autres les autocars, le sont conformément aux termes et conditions respectifs de chacun des prestataires assurant ces services.

Nous nous réservons le droit de substituer un moyen de transport par un autre ou, un hôtel par un autre de même catégorie. Dans ce dernier cas, si l'hôtel est d'une catégorie inférieure, nous rembourserons aux voyageurs le trop perçu. Enfin, il est rappelé que les grèves étant considérées comme des cas de force majeure, le voyageur ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais engagés consécutivement à une grève, quelle qu'en soit la nature. Cependant, la Compagnie du Ponant en tant qu'organisateur s'efforcera de rechercher des solutions de nature à surmonter les difficultés survenues ou à minimiser les frais. Ceci ne saurait en aucun cas être assimilé à un quelconque dédommagement impliquant sa responsabilité.

La Compagnie du Ponant, ses armateurs et exploitants pourront faire valoir les avantages de n'importe quelle loi, réglementation, traité ou doctrine qui leurs offrira la meilleure protection.

8 - Validité des informations contenues dans la présente brochure

À compter du 02/04/2012 et jusqu'à nouvel avis, cette brochure annule et remplace toutes les informations contenues dans les brochures Compagnie du Ponant, «CROISIÈRES HIVER 2012-2013» ou tout autre document, brochure ou dépliant.

9 - Validité et révision des prix

Les prix indiqués dans cette brochure sont établis en fonction des conditions économiques au 02 Janvier 2012 pour la période à compter du 10 juillet 2013 et jusqu'à nouvel avis. Ces données économiques sont entre autres le coût des transports et du carburant, les redevances et taxes afférentes aux prestations proposées (droits d'entrées et/ou de sortie des pays visités, taxes d'aéroports ou de ports, taxes d'embarquement ou de débarquement, frais de visas, droits d'entrées sur les sites touristiques), cours des devises entrant dans la composition des prix des programmes. La Compagnie du Ponant se réserve expressément le droit de réviser le prix de cette brochure tant à la hausse qu'à la baisse, dans les limites légales prévues à l'article L.211-12 du Code du Tourisme. Toute variation du coût des transports, du carburant, des taxes, des redevances et frais de visa sera intégralement répercutée sur les prix des voyages. Aucune révision de tarif ne pourra intervenir à moins de 30 jours ouvrés de la date de départ prévue. Pour la partie « croisières » uniquement, la surcharge journalière éventuelle (S) sera calculée ainsi :

$$S = \frac{\text{variation carburant} * x \text{ consommation jour}^{**}}{\text{Capacité du navire}^{***}}$$

(*) : MGO FOB Rotterdam 0,1% en US\$

(**) : Le Boréal et Le Soléal 20t

(***) : 244

10 - Assurances Voyages

Nos programmes de voyages ne comportent aucune garantie d'assurance voyage. La Compagnie du Ponant vous propose une assurance facultative complète garantissant le voyageur principal ainsi que les personnes portées sur le même dossier d'inscription, en cas d'annulation et/ou d'assistance, rapatriement, bagages et frais médicaux. Les conditions générales régissant ces diverses assurances dans les modalités et étendues des garanties, ainsi que vos obligations en cas de sinistre, vous seront remises avec les autres documents de voyage ou vous seront transmises par votre agent de voyage. Ces contrats facultatifs d'assurances doivent être souscrits en même temps que votre voyage. Pour les tarifs : nous consulter.

11 - Après-vente

Toute observation relative à un voyage ou un séjour doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception (LRAR) soit à la Compagnie du Ponant – 408 avenue du Prado 13008 MARSEILLE si le voyageur a souscrit directement auprès de nos agents de réservation, soit à l'agence de voyages qui a vendu le voyage ou le séjour dans un délai d'un mois après la date de retour. La Compagnie du Ponant invite les passagers à remplir les questionnaires de satisfaction remis à bord du navire à la fin de la croisière.

12 - Juridiction

En cas de litige les tribunaux compétents relèveront de la juridiction de Marseille- France.

La Compagnie du Ponant n'est pas responsable en cas d'omissions, d'erreurs d'impression et/ou de présentations et se réserve le droit de faire des corrections si nécessaire.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

- Depuis la France :  **N°Indigo 0 820 22 50 50**
0,09 € TTC / MN
- Depuis la Suisse : 0 800 55 27 41 (APPEL GRATUIT)
- Depuis la Belgique : 0 800 77 350 (APPEL GRATUIT)
- Autres pays : + 33 4 88 66 64 00



COMPAGNIE DU PONANT
YACHTING DE CROISIÈRE

408 Avenue du Prado - 13008 Marseille - France

www.ponant.com

Licence 013060005 - Membre du SNAV et de l'APS